

Courrier du C.V.P.R.

Bulletin du Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient

OCTOBRE • NOVEMBRE • DÉCEMBRE • 2019 • N° 75



Le président Obama intervenant à l'AIPAC

DR

Editorial

Le divorce : les Juifs étasuniens et Netanyahu, voire avec l'Etat israélien

Nul n'ignore plus les difficultés du Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, encore en exercice à l'heure où j'écris ces lignes.

Le Procureur général de l'Etat l'a mis en examen, le 20 novembre - le jour même où il renonçait à former le nouveau gouvernement, faute de majorité à la Knesset - retenant trois chefs d'accusation à son encontre : « corruption », « fraude fiscale » et « abus de confiance » dans diverses affaires. Une décision qui pourrait coûter très cher à Netanyahu. Il risque jusqu'à 16 années de prison !

C'est la première fois dans l'histoire du pays qu'un Premier ministre en poste était mis en examen. Un comble, le Procureur général avait été nommé par Netanyahu lui-même ! Mais, celui-là n'hésitait pas à dire à la télévision : « Je prends cette décision le cœur lourd, mais sans hésitation ».

Netanyahu a crié « au coup d'Etat » à son encontre, tandis que son rival Benny Gantz l'a accusé de « s'être barricadé au pouvoir ». Lui demandant de démissionner, il lui a rappelé : qu'il « n'y avait pas de coup d'Etat en Israël ».

A noter que dans la législation en cours en Israël, rien n'oblige Netanyahu à démissionner tant qu'il n'a pas été condamné et épuisé toutes les voies de recours. Ainsi, pour l'ancien Premier ministre Olmert, sept années de procédures se sont poursuivies, et il n'était plus alors en fonction...

Faute de voir l'installation d'un nouveau gouvernement majoritaire de 61 voix à la Knesset, le pays semble se diriger vers des élections, les troisièmes en un an. Mais, ne serait-ce pas ce que recherche Netanyahu, per-

SOMMAIRE

- La nouvelle version US sur les colonies israéliennes est conforme à « vous tuerez »
Par Gidéon Lévy p. 3
- Le droit international est clair sur un point : les colonies sont inégales
Par Richard Falk p. 4
- Le Vatican s'oppose aux Etats-Unis sur les colonies israéliennes
Par Xavier Lenormand p. 5
- Le Canada rompt avec sa position à l'ONU p. 6
- Reconduction du mandat de l'UNRWA p. 7
- Abdallah II et le règlement de la question palestinienne p. 8
- Sans changement de politique l'Etat d'Israël n'est pas viable
Par Amira Hass p. 8
- Ormuz le détroit où tremble le monde
Par Armin Arefi p. 9
- Guerre Israël/Iran : pire que les missiles de croisière iraniens ? p. 10
- Dossier :**
- Femmes palestiniennes** p. 11 à 18
- BDS dans le monde p. 19 à 21
- Personne en Israël ne savait qu'ils commettaient un massacre et ils ne s'en sont pas souciés
Par Gidéon Lévy p. 21/22
- Pour la première fois, un organe de l'ONU demande à Israël d'amender ou d'annuler sa loi « Etat nation du peuple juif »
Par Adalah p. 22
- La Bethléem de l'imaginaire chrétien occidental contraste vivement avec la réalité de l'occupation
Par Ghada Karmi p. 23/24
- Le contrat sur Corbyn
Par Gidéon Lévy p. 24/25
- La cause palestinienne, dernier rempart à un monde unipolaire
Par Safwene Grira p. 25/26
- Transfert de population forcé à Hébron
Un rapport de B'tselem p. 26
- Livres et films p. 27/28

**Avec tous nos vœux
les meilleurs
pour 2020**

suaillé que celles-ci renforceront sa force dans le pays et qu'il pourra ainsi renvoyer à plus tard les risques d'une condamnation, en obtenant même une loi d'immunité de la Knesset ?

Au cours de la première campagne, Netanyahu avait attaqué très violemment les « Arabes israéliens », et posé un étonnant slogan devant les électeurs : « Bibi ou Tibi » (ce député palestinien israélien, vétéran de la Knesset). C'était dire : « moi ou le chaos », voire « les Arabes au pouvoir » !

Que va-t-il demain inventer pour se maintenir à son poste à tout prix ? Décider une nouvelle guerre contre Gaza, qui lui a été refusée hier par l'état-major ? Tenter une opération contre le Hezbollah, ce « danger existentiel pour Israël » ? Ou lancer une nouvelle opération contre les Iraniens en Syrie ?

Netanyahu rencontre depuis des mois une nouvelle difficulté, et de taille. Elle va même plus loin que sa personne. Elle se trouve dans ce qui touche, à ce qui fut, jusqu' à ce jour, le plus fidèle appui d'Israël, les Juifs étasuniens

Depuis la création de l'Etat israélien, en effet, les organisations juives étasuniennes traditionnelles, comme l'AIPAC (American Israel Public Affairs Committee) ou l'AJC (American Jewish Committee) ont toujours eu une seule ligne politique : s'aligner sur celle des gouvernements israéliens, de gauche ou de droite. Leur rôle était capital et dictait souvent la politique des Présidents.

Tant qu'il y eut à la tête de ces mouvements, ou parmi les membres des militants gradés, pendant les années d'après la Deuxième Guerre mondiale, les choix politiques demeurèrent ainsi. Mais les jeunes générations se posent aujourd'hui beaucoup plus de questions. Deux points de discorde ont ces derniers mois, voire ces dernières années, mis le feu aux poudres.

Le refus des rabbins ultra-orthodoxes israéliens d'admettre les revendications des juifs libéraux étasuniens de prier en commun, hommes et femmes, au Kotel (Le Mur des lamentations). Or, Netanyahu, trouvant ses électeurs dans les partis religieux disposant de nombreux élus à la Knesset, n'a pas eu le courage de passer outre au refus de ces rabbins. Et, il est revenu sur un accord conclu en janvier 2016, avec le rabbin Jacobs, président du très puissant courant réformé des Etats-Unis, assurant aux juives et juifs non orthodoxes de prier dans un espace qui leur aurait été aménagé au sud du Mur. Le rabbin Jacob s'est déclaré « surpris par cette décision » et a dénoncé « un nouveau pas vers l'obscurantisme ». D'autres rabbins ont déclaré que leurs ouailles « réfléchiraient désormais deux fois avant de soutenir Israël, puisque ce pays les considère comme des juifs de seconde zone ».

Le constat de la politique négative des gouvernements israéliens successifs quant à la résolution de la question palestinienne (invoquée à tort « conflit israélo-palestinien », car il n'y a pas de conflit, mais l'occupation par l'Etat d'Israël de son voisin, l'Etat de Palestine, depuis près de cinquante ans).

En 2004 déjà, un rapport américain alertait Israël sur le fait que : « jamais dans l'histoire de l'Etat hébreux, il n'y avait eu autant d'oppositions s'exprimant publiquement parmi l'élite des campus contre les principes mêmes d'Israël » et ajoutait que, si la tendance se confirmait, l'alliance entre Israël et les Etats-Unis pourrait ne pas y survivre. (1)

La terrible guerre contre Gaza, dite « Bordure protectrice », de l'été 2014, a, elle aussi, entraîné une critique de beaucoup de juifs étasuniens à l'encontre de Netanyahu et de sa politique.

Concluons par une citation du regretté Uri Avnery, évoquant Netanyahu : « Ceux qui obtiennent trop de succès deviendront inévitablement mégalo-manes. Leur équilibre mental sera bouleversé. Ils iront un kilomètre trop loin et tomberont dans l'abîme. Et quand ils tomberont, ils entraîneront tout le pays avec eux ». (2)

Maurice BUTTIN, président d'honneur du CVPR PO
10 décembre 2019

(1) Relevé par Eyal Sivan dans « Un boycott légitime », page 60

(2) Dans un article publié sur le site de Gush Shalom, le 26 mai 2018

DIXIT

URI KLEIN, le très consensuel critique israélien de cinéma, a écrit : « *Le cinéma israélien ferme les yeux sur ce film d'horreur qu'est la réalité israélienne (...) celle-ci a glissé dans nos esprits des images effroyables qui ne cessent de nous hanter. Mais les films israéliens, aussi bons soient-ils, préfèrent apporter du rêve et du réconfort. Il est temps de cesser de nous voiler la face* » (Page 104) (1).

En effet, nous disent Eyal Sivan et Armelle Laborie, qui le cite dans leur livre « *Un boycott légitime* » (à lire absolument) : « *La culture israélienne que l'on connaît en Occident, et qui jouit d'un grand prestige, s'étend à des domaines très variés allant de la danse à l'art contemporain, du théâtre à la littérature, de la musique au cinéma. Elle s'est imposée dans le monde entier et a façonné la perception d'Israël comme un pays où règne une culture d'avant-garde. Ce qui échappe toutefois largement aux observateurs et spectateurs occidentaux, c'est que cette culture-là est un complet décalage avec la réalité israélienne.*

De fait, la majorité de la population juive israélienne est orientale (mizrahim sépharade, de culture arabe et maghrébine), à laquelle il faut ajouter les Arabes palestiniens citoyens d'Israël. Bien que la plupart des habitants soit donc de culture arabo-orientale, les autorités privilégient les œuvres et les artistes de culture euro-centrée et mondialisée. (Page 98)

« *Les œuvres cinématographiques favorisées pour l'exportation sont celles qui évitent les sujets politiques et traitent plutôt de sujets sociaux* ». (Page 103)

(1). **Uri Klein**, « *Le cinéma local ignore le film d'horreur qu'est la réalité israélienne* », Haaretz, 7 août 2015

La nouvelle version US sur les colonies israéliennes est conforme à « Vous tuerez »

Par Gideon LEVY

Donald Trump est en train de devenir l'un des plus dangereux ennemis d'Israël. Il fait tout son possible pour le corrompre, en augmenter la pourriture, et le rendre de plus en plus répugnant aux yeux du monde éclairé. Et pour aggraver cette corruption, son Secrétaire d'État vient de retourner les Dix Commandements à l'envers.

A présent dites : « *Vous commettez des pillages* » et bientôt « *Vous tuerez* ».

Sans aucune posture morale ni autorité légale - derniers domaines où l'administration Trump est capable de juger - Mike Pompeo vient d'annoncer que les colonies de peuplement en Cisjordanie ne constituent pas une violation du droit international.

Difficile d'imaginer une plaisanterie plus amère. Aux États Unis une déclaration est actuellement en cours pour statuer que le viol n'est pas contraire à la loi. Cela veut dire que le viol deviendra légal, ou moral ? Certainement pas. Il en va de même pour les colonies.

Pas un seul juriste international d'envergure ne peut accepter cette déclaration américaine. Pas un seul homme d'état à travers le monde ne peut l'accepter, sauf l'extrême droite en Israël et aux USA. (NDLR : souligné par nous). Cette intimité idéologique entre l'administration Trump et Israël n'est qu'une nouvelle infamie. Trump et Pompeo, tout comme la plupart des Israéliens, n'ont pas la moindre idée au sujet des colonies, de la manière dont elles se sont implantées, de leur expansion sauvage, et de leurs objectifs, ils n'ont en tête que la propagande diffusée par les lobbies juifs, israéliens et chrétiens évangéliques.

Un exemple : la colonie de Psagot

Je suis allé la semaine dernière dans la colonie de Psagot. Elle est entourée d'une clôture électrique placée de telle sorte que les colons peuvent s'approprier de force des dizaines d'hectares de terres privées palestiniennes, qui se trouvent incluses dans cette clôture, et l'État ne lève pas le petit doigt. Il est peu probable que

l'aspect de cette colonie puisse en quoi que ce soit transformer l'ignorance de l'administration américaine.

Mais qui en conscience peut rester indifférent à travers le monde, en assistant à ce brutal pillage et expropriation qui se poursuit à Psagot, comme dans toutes les autres colonies. Cette déclaration niant le fait d'une violation du droit international n'est pas seulement l'expression d'une immense déchéance morale et d'une avilissante ignorance, elle a aussi de nombreuses répercussions internationales.

Restauration de l'ordre colonial

Pompeo vient de l'appeler et à la justification de l'apartheid. Pour lui il n'y a aucun défaut dans ces systèmes. Les USA ont encouragé la colonisation israélienne, et ils l'encourageront ailleurs. Il y avait longtemps que l'on n'avait plus entendu parler du concept de colonisation légitime. Les États Unis viennent de le recréer.

Dans cette région la déclaration de Pompeo comporte une signification tranchante : c'est la mort de la solution à deux États. Si les colonies de peuplement deviennent légales, pourquoi les évacuer ? Où est le mal, puisqu'elles ne sont pas contraires à la loi ?

Laisser la décision sur leur légitimité et leur avenir entre les mains d'Israël, c'est comme remettre une décision similaire entre les mains d'un conjoint violent. C'est à lui de décider s'il est légal de battre sa femme. Bon, alors allons-y ! frapper, piller, exproprier, assassiner, les USA nous en ont donné l'autorisation.

Décision, en fait, très ancienne

Mais en réalité, la décision sur l'avenir des colonies a été prise il y a longtemps, sans le bavardage de Pompeo. Ceux qui n'ont pas encore

compris n'ont qu'à prendre les autoroutes traversant la Cisjordanie pour s'en rendre compte.

Jamais aucun homme politique israélien n'a eu l'intention d'évacuer les colonies, et aucun ne sera jamais capable de réaliser chose pareille. (NDLR : souligné par nous)

La réponse désespérante et dégradante de Benny Gantz, qui a rejoint les célébrations de la droite après la déclaration de Pompeo, montre l'importance de cette bataille sur les colonies, équivalente à celle sur la solution à deux États. La décision a été prise il y a déjà longtemps par la quasi-totalité des Israéliens. Pompeo n'a fait que bénir le cercueil.

La ratification américaine de ce crime garantit une expansion permanente des colonies de peuplement, et leur maintien. « *Psagot pour toujours* » ou encore « *Itamar du passé à l'avenir* » sont des définitions évidentes. Israël a dépassé le point de non-retour, et a atteint le point le plus significatif de son histoire.

S'agira-t-il de démocratie ou d'apartheid, de Juif ou démocratique ? Israël n'a plus le choix, celui décidé par Trump, Pompeo et Israël est évident et terrifiant : la colonisation prédatrice est légale. **Il n'y a pas occupation, pas de peuple palestinien, il n'y a pas de Droits de l'Homme, ni de droit international. Nous pouvons passer à l'étape suivante, annexion et transfert de la population. Les Américains nous y autoriserons aussi.** (NDLR : souligné par nous)

Traduction MDH pour l'UJFP de l'article paru dans Haaretz, le 21 novembre 2019.

<http://www.ujfp.org/spip.php?article7532>

LE DROIT INTERNATIONAL EST CLAIR SUR UN POINT : les colonies israéliennes sont illégales

En dépit de l'affirmation contraire de l'administration américaine, l'illégalité de l'empiètement colonial d'Israël ne fait aucun doute

Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a fait la une des journaux dans le monde entier cette semaine en annonçant que les États-Unis avaient revu leur position et ne considéraient plus les colonies israéliennes comme une violation du droit international.

Dans l'une des déclarations publiques les plus stupides de notre époque, Pompeo a expliqué que « *les discussions sur qui a raison et qui a tort au regard du droit international n'apporteront pas la paix* ». C'est stupide, d'abord, parce qu'il n'y a pas de véritable débat au sujet de l'illégalité des colonies : jusqu'à ce que les États-Unis s'expriment à leur tour en ce sens, Israël était le seul à défendre leur légalité.

Plus encore, le rôle du droit international est de réglementer le comportement approprié des États souverains – pas de faire la paix en niant la pertinence de la loi, ce qui ressemble bien à un encouragement à la loi de la jungle.

« Réalité sur le terrain »

Pompeo a levé tout doute à ce sujet quand il a justifié ce changement dans la position des États-Unis en admettant que ceux-ci « *reconnaissaient la réalité sur le terrain* ». En d'autres termes, les comportements anarchiques peuvent devenir licites s'ils sont maintenus assez longtemps par la force – une logique qui non seulement défie le droit international, mais qui est contraire aux engagements juridiques fondamentaux de la Charte des Nations unies.

En particulier dans le domaine de la paix et de la sécurité, le droit international peut être quelque peu ambigu. Des positions opposées peuvent être raisonnablement soutenues, résolues soit par un tribunal agréé, soit par une pratique prolongée dans le temps.

Ce que Pompeo a décrété est une évolution de la position politique du gouvernement américain. Elle est insignifiante sur le plan juridique, mais significative sur le plan géopolitique.

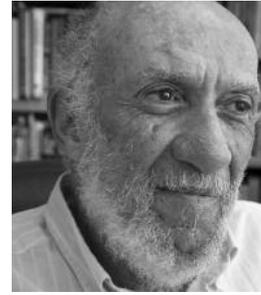
L'établissement de colonies dans le territoire palestinien occupé est toutefois un exemple de question sur laquelle il n'est pas possible de présenter un argument responsable en faveur de la légalité. L'illégalité de l'empiètement des colons a été soulignée à plusieurs reprises par des observateurs éclairés comme le plus grand obstacle à la paix, et l'illustration la plus vive et la plus éhontée du mépris israélien envers le droit international.

Alors, Washington a-t-il donné sa bénédiction à Israël, lui permettant de faire ce qu'il veut à l'avenir en ce qui concerne les colonies - et d'ailleurs, dans l'ensemble de la Cisjordanie occupée ? Après tout, si la Maison-Blanche approuve dorénavant l'annexion israélienne du plateau du Golan en territoire souverain syrien, la Cisjordanie pourrait être considérée comme insignifiante.

La clarté du droit international sur la question des colonies israéliennes découle en partie du fait inhabituel qu'elles ont été officiellement déclarées illégales par les plus importantes sources de supervision internationale faisant autorité. Plusieurs exemples clés illustrent ce consensus international.

Le droit international unanime

Premièrement, l'article 49 de la quatrième Convention de Genève stipule qu'une « *puissance occupante ne pourra procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle* ». Cette disposition



Par
**Richard
FALK** ⁽¹⁾

importante du droit international humanitaire est universellement comprise comme interdisant l'établissement de colonies israéliennes dans n'importe quelle partie des territoires palestiniens occupés.

Israël et le droit international

Si Israël s'y conformait, il aurait dû cesser ses activités de colonisation et démanteler ce qui avait été construit dans les années qui ont suivi la guerre de 1967. Au contraire, Israël a continué à construire des colonies, à un rythme accéléré, avançant la justification boiteuse que les Israéliens devaient pouvoir vivre où ils voulaient en Palestine.

Israël ne considère même pas les zones de Jérusalem et de la Cisjordanie, où les colonies existent, comme étant « *occupées* » au sens juridique, mais comme faisant partie de la « *Terre promise* ».

Deuxièmement, la Cour internationale de justice a réaffirmé en 2004 avec force l'illégalité de la construction de colonies israéliennes en territoire occupé - et avec une décision prise à 14 contre 1, la Cour a fait preuve d'un degré d'unité très inhabituel.

La Cour a souligné que le mur de séparation avait été construit de manière à mettre du côté israélien 80 % de la population des colons, notant au passage que les colonies avaient été établies en violation de la loi en vigueur. Israël a refusé de se conformer à ce jugement concluant, soulignant son caractère « *consultatif* ».

Troisièmement, en décembre 2016, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 2334, estimant par un vote 14-0 que les colonies n'avaient aucune validité juridique. Les États-Unis se sont abstenus lors du vote. Cette résolution note que les colonies constituent « *une violation flagrante du*

droit international et un obstacle majeur à la réalisation de la solution à deux États et à une paix juste, durable et globale ». Elle soulignait exactement l'opposé de ce qu'a avancé Pompeo.

Importance géopolitique

Aucun pays ne peut, par décret, influencer le statut juridique de l'activité de colonisation israélienne. Ce que Pompeo a décrété est une évolution de la position politique du gouvernement américain. Elle est insignifiante sur le plan juridique, mais significative sur le plan géopolitique.

Les communicants de Trump ont cherché à minimiser cette évolution en rappelant que Ronald Reagan, lorsqu'il était président, avait un jour indiqué de façon informelle qu'il ne pensait pas que les colonies fussent illégales - mais, et ce n'est pas si souvent noté, il avait poursuivi en insinuant que l'expansion de la colonisation était en revanche « *une provocation inutile* ».

Plus pertinente était la correspondance entre l'ancien président américain George W. Bush et l'ancien Premier ministre israélien Ariel Sharon en 2004, dans laquelle ils convenaient que tout accord de paix viable avec les Palestiniens permettrait aux colonies le long de la frontière d'être incorporées en Israël.

Encore une fois, un tel accord parallèle était sans base juridique, ne représentant rien de plus qu'une tape géopolitique dans le dos d'Israël – mais c'était un bon indicateur de ce qu'Israël et les États-Unis exigeraient dans les futures négociations de paix.

Ce qui rend la déclaration de Pompeo différente, c'est son positionnement par rapport à d'autres décisions controversées de Trump et son langage disculpant, ce qui incite Israël à aller de l'avant avec l'annexion. C'est un autre exemple de l'ambition excessive des États-Unis.

Dernier clou dans le cercueil

La résistance palestinienne reste forte, comme l'illustre la Grande marche du retour le long de la barrière entre Gaza et Israël, et les initiatives de solidarité internationales se renforcent – une réalité qu'Israël semble admettre, en diffamant ses opposants non violents à coups d'accusations d'antisémitisme.

La nouvelle rhétorique sur les colonies poursuit le schéma établi par l'administration Trump : rejeter le consensus international sur les questions clés portant sur les droits et les devoirs des États. Les faits marquants de cette tendance dans le contexte palestinien ont inclus le déplacement de l'ambassade des États-Unis à

Jérusalem, l'approbation de l'annexion israélienne du plateau du Golan, et maintenant, la mise à l'écart comme non pertinente de l'illégalité des colonies israéliennes.

Cette mesure a été condamnée dans les milieux diplomatiques comme un dernier clou dans le cercueil de la solution à deux États. Elle déplace la boussole politique vers une solution à un État, avec la probabilité de la domination juive et de l'assujettissement des Palestiniens au sein d'une structure étatique qui ressemble et se comporte de plus en plus comme un régime d'apartheid. (NDLR : souligné par nous)

Est-ce donc la fin de la lutte palestinienne ? Je ne pense pas. La résistance palestinienne et le mouvement mondial de solidarité raconteront au monde une autre histoire.

22 novembre 2019 - Middle East Eye
Traduit de l'anglais (original)
par VECTranslation

(1) *Richard Falk* est un spécialiste en droit international et relations internationales qui a enseigné à l'université de Princeton pendant quarante ans. En 2008, il a également été nommé par l'ONU pour un mandat de six ans en tant que Rapporteur spécial sur les droits de l'homme dans les territoires palestiniens.

<https://www.middleeasteye.net/fr/opinion-fr/le-droit-international-est-clair-sur-un-point-les-colonies-israeliennes-sont-illegales>.

LE VATICAN S'OPPOSE AUX ÉTATS-UNIS

sur les colonies israéliennes

Par Xavier LENORMAND

Le Vatican a dénoncé à mi mot mercredi

20 novembre la décision américaine de ne pas considérer les colonies israéliennes en Cisjordanie comme contraires au droit international. La solution à deux États est « le seul moyen de parvenir à une solution définitive », assure le Saint-Siège.

Rompant avec une pratique des gouvernements américains continue depuis 1978, l'administration de Donald Trump a annoncé lundi 18 novembre être parvenue « à la conclusion que la création de localités civiles israéliennes en Cisjordanie n'est pas en soi contraire au droit international ». Si le premier ministre israélien s'est réjoui d'une décision qui a « corrigé une injustice historique », une grande partie de la communauté internationale l'a vivement critiquée.

Sans citer explicitement le choix américain, un communiqué de la Salle

de presse du Vatican, publié mercredi 20 novembre, regrette des « décisions récentes qui risquent de miner davantage le processus de paix israélo-palestinien et la stabilité régionale déjà fragile ». « Le Saint-Siège réitère sa position concernant la solution prévoyant la création de deux États pour deux peuples comme [étant] le seul moyen de parvenir à une solution définitive à ce conflit de longue durée », poursuit le communiqué.

Sans citer explicitement le choix américain, un communiqué de la Salle de presse du Vatican, publié mercredi 20 novembre, regrette des « décisions

récentes qui risquent de miner davantage le processus de paix israélo-palestinien et la stabilité régionale déjà fragile». «Le Saint-Siège réitère sa position concernant la solution prévoyant la création de deux États pour deux peuples comme [étant] le seul moyen de parvenir à une solution définitive à ce conflit de longue durée», poursuit le communiqué.

«Négociateur directement» entre Israéliens et Palestiniens

Ainsi, si le Vatican «soutient» le droit d'Israël à vivre «en paix et en sécurité» dans ses frontières internationalement reconnues, «le même droit appartient au peuple palestinien et doit être reconnu, respecté et appliqué». Le Saint-Siège appelle donc Israéliens et Palestiniens à «négocier directement» entre eux, avec le soutien de la communauté internationale, pour un «juste compromis» respectant les «aspirations légitimes» des deux parties. Le Saint-Siège rappelle également son attachement au respect des résolutions de l'ONU.

Le précédent de Jérusalem

Il ne s'agit pas de la première fois que le Vatican et les États-Unis se trouvent sur des lignes inverses concernant le conflit israélo-palestinien. Le Saint-Siège avait ainsi vivement regretté, publiquement et à plusieurs reprises, la décision du gouvernement américain de reconnaître Jérusalem comme la capitale israélienne, en décembre 2017. Un an et demi plus tôt, en juin 2015, le Vatican avait pour sa part concrétisé son soutien à une solution à deux États en signant un accord avec «l'État de Palestine». (...)

Côté américain, la décision de Donald Trump est vue par certains comme une façon de s'attirer les faveurs de l'électorat juif américain qui pourrait se révéler essentiel dans certains États pour l'élection présidentielle de 2020.

Journal La Croix - le 21 novembre 2019

Courrier du CVPR, n°75 - p. 6

LE CANADA

rompt avec sa position à l'ONU et s'oppose aux Etats-Unis sur Israël



Le Canada rompt avec une tradition politique en votant contre Israël à l'ONU, affirmant ainsi son désaccord avec les États-Unis. Il a voté en faveur

d'une résolution de l'ONU pour soutenir le droit à l'auto-détermination du peuple palestinien.

Ce vote se distingue clairement de la position habituelle du Canada qui avait refusé de soutenir cette résolution, à 14 reprises, depuis l'arrivée au pouvoir de Stephen Harper en 2006. La résolution présentée le 19 novembre a été rejetée par Israël, les États-Unis et trois îles du Pacifique soutenues financièrement par Washington : les îles Marshall, Nauru et la Micronésie.

Evoquant le contexte, un responsable canadien a expliqué que ce vote exprime le désaccord de son pays avec la déclaration de Mike Pompeo selon laquelle les colonies des Territoires occupés « ne sont pas, en soi, incompatibles avec le droit international ». Il rappelle également que le Canada s'est récemment opposé à des motions conformes à ses propres positions politiques – pour envoyer un message à l'ONU où il pense que les péchés d'Israël sont traités de façon unilatérale et inconsistante par rapport aux autres nations. Il ajoute que le vote de mardi reflète les principes fondamentaux auquel est attaché le Canada sur le conflit israélo-palestinien, dont l'adoption d'une solution à deux États qui implique des frontières viables pour les deux peuples.

Un revirement significatif

Ce vote marque un virage inattendu de la politique canadienne au Moyen-Orient, qui a commencé à dériver vers une position plus pro-israélienne sous l'ancien Premier ministre libéral Paul

Martin, tendance qui s'est confirmée et accélérée sous le gouvernement conservateur de Stephen Harper.

Seize résolutions sur le conflit israélo-palestinien sont étudiées chaque année à l'ONU, mettant sur la table des notions comme la souveraineté, les réfugiés, Jérusalem-est, les droits de l'homme, les colonies et les lieux de culte. Toutes sont votées par une majorité écrasante mais repoussées par les États-Unis et Israël souvent rejoints par une poignée d'autres pays - généralement les îles du Pacifique et le Canada.

Pourtant, le Canada ne fait pas systématiquement partie du petit groupe qui vote en faveur d'Israël. En 2003, il a approuvé 13 des 16 résolutions sur Israël et s'est abstenu sur les 3 autres. En 2004, c'est l'année des deux premiers "Non" canadiens, aux côtés des États-Unis et d'Israël, pour 12 résolutions votées. Après l'arrivée de Stephen Harper au pouvoir en 2006, les votes contre et les abstentions ont augmenté. Après la victoire de la majorité Harper au gouvernement en 2011, le Canada a voté 14 fois "Non" sur les 16 résolutions, pour une abstention. Le seul vote favorable concernait une motion non controversée appelant à l'aide aux Palestiniens déplacés par le conflit. Le gouvernement libéral de Trudeau avait emboîté le pas à cette tradition héritée du gouvernement Harper ... Jusqu'à aujourd'hui. Même si cela porte atteinte à un autre objectif de la politique étrangère du Canada : obtenir un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Une résolution qui condamne l'occupation et le mur

La résolution que le Canada soutient aujourd'hui n'emploie pas de mots durs qui condamnent Israël – un langage contre lequel le Canada s'est élevé par le passé. Elle emploie cependant des termes qui critiquent le mur construit tout près de (mais pas toujours sur) la ligne de 1949 que beaucoup de pays considèrent comme la vraie frontière d'Israël. La résolution met aussi l'accent sur « l'urgence d'en finir avec l'occupation d'Israël commencée en 1967 » et appelle tous les États « à continuer de soutenir et d'assister le peuple palestinien dans la réalisation rapide de son droit à l'auto-détermination. »

Un responsable canadien a expliqué à CBC que de toutes les résolutions, celle-ci a été la plus facile à adopter. Il a ajouté que son pays pourrait voter différemment à l'avenir, notamment sur les résolutions concernant Israël, à l'agenda pour novembre et décembre, même si rien ne le prévoit actuellement.

Des réactions fortes

Il est inhabituel qu'un pays passe d'un « Oui » à un « Non » à l'ONU, sur le même sujet. Habituellement, les pays qui veulent signaler leur changement de position sur un sujet s'abstiennent. En inversant son vote, la délégation canadienne a clairement voulu envoyer un message fort qui n'a pas tardé à provoquer des

réactions fortes, notamment au Canada. (NDLR : souligné par nous)

Le Centre consultatif des relations juives et israéliennes a condamné le vote : « *Cet après-midi, le Canada a rejoint le cœur anti-israélien à l'ONU en votant pour une résolution de l'Assemblée générale soutenue par la Corée du nord, le Zimbabwe et l'Autorité palestinienne qui condamnent la présence d'Israël à Jérusalem considéré comme un Territoire Occupé. L'appui du Canada à la résolution représente une rupture radicale par rapport aux 10 années d'opposition de principe aux résolutions de l'ONU qui condamnent Israël et ignorent l'intransigeance et les provocations palestiniennes visant à saboter les efforts pour faire progresser la paix et la réconciliation.* »

Le co-président du CIJA Joel Reitman a ajouté : « *alors que la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, a assuré qu'aucun autre changement de vote n'était envisagé, nous sommes très déçus que le gouvernement du Canada n'ait pas résisté au rituel annuel de dénigrement d'Israël à l'Assemblée générale des Nations Unies. Le fait que ni cette résolution ni aucune autre ne reconnaisse le barrage obscène de roquettes et de missiles lancés par les Palestiniens sur la population civile israélienne témoigne de la déformation et de la partialité de ces résolutions.* »

Une gifle à Trump

Ce changement a été, au contraire, bien accueilli par les Canadiens pour la Justice et la Paix au Moyen-Orient, un groupe qui se bat pour une approche plus juste du conflit. « *Nous sommes extrêmement satisfaits du vote du gouvernement libéral en faveur de l'auto-détermination du peuple palestinien. C'est une étape attendue depuis longtemps, tout à fait compatible avec le soutien du gouvernement à une solution à deux États en Israël-Palestine. Le Canada ne pourrait pas appuyer cette alternative s'il ne soutenait pas la création d'un État palestinien.* »

Soulignant que « *le gouvernement libéral a changé de position par rapport aux années précédentes* », Miranda Gallo, du CIJA, a ajouté : « *C'est peut-être une gifle au gouvernement Trump pour lui faire comprendre que, compte tenu de la déclaration insensée de Pompeo en faveur des colonies israéliennes illégales, le Canada estime que les États-Unis ne parviennent pas à assurer un leadership équitable sur le conflit israélo-palestinien.* »

Le gouvernement libéral a peut-être également réalisé qu'il ne pouvait plus singer les positions déséquilibrées d'Israël et des États-Unis sur ces résolutions qui bénéficient d'un soutien écrasant à l'ONU et parmi de nombreux Canadiens.

<http://www.france-palestine.org/Le-Canada-rompt-avec-sa-position-a-l-ONU-et-s-oppo-se-aux-Etats-Unis-sur-Israel>

RECONDUCTION DU MANDAT DE L'UNRWA

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, vendredi, avec une majorité écrasante la reconduction du mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) jusqu'à fin juin 2023.

170 États membres de l'ONU ont voté pour, les États-Unis et Israël ont voté contre et 7 autres États se sont abstenus, a, ainsi, affirmé le correspondant de l'Agence Anadolu à New York.

Cette décision a également reconnu les efforts des différentes parties prenantes dans le cadre du finance-

ment de l'UNRWA et en particulier en ce qui concerne l'augmentation des charges de l'Office des suites de l'instabilité et des difficultés socio-économiques et humanitaires dans la région.

Les États qui ont approuvé cette décision ont exprimé leurs profondes préoccupations par rapport à la situation difficile et risquée des réfugiés palestiniens. Une situation menaçant leur sécurité et leurs conditions de vies, plus particulièrement dans la bande de Gaza.

Cette décision constitue également une reconnaissance pour les efforts et le rôle de l'Office et de son personnel en faveur des réfugiés

palestiniens en tant que facteur de stabilité dans la région.

UNRWA a été fondé en application d'une décision de l'Assemblée générale de l'ONU en 1949 dans l'objectif de fournir aux réfugiés palestiniens l'aide humanitaire et la protection dont ils ont besoin.

Environ 5,3 millions de réfugiés palestiniens bénéficient des services de l'Office qui fait face depuis le mois d'août 2018 à une crise financière aiguë des suites de la décision du président américain, Donald Trump, d'interrompre les financements américains destinés à son action.

*Source : TRT en français – 16 novembre 2019.

ABDALLAH II :

« Sans le règlement de la question palestinienne, Israël n'aura pas véritablement un avenir au Moyen-Orient »

Le roi de Jordanie, Abdallah II, a fait savoir que sans le règlement de la question palestinienne, Israël n'aura pas véritablement un avenir au Moyen-Orient.

Dans un communiqué, le Palais royal jordanien rapporte que le roi Abdallah qui a reçu le « *Titre d'homme d'Etat de l'année 2019* » remis par l'Institut des études sur le Proche-Orient à Washington, a déclaré lors d'une session de dialogue que « *les relations avec Israël sont aussi mauvaises que jamais* ».

Selon le roi jordanien, cette situation est due en partie aux problèmes intérieurs d'Israël.

« *L'avenir d'Israël dépend de son appartenance au Moyen-Orient. Là est le problème. Sans le règlement de la question palestinienne, cet avenir n'aura pas véritablement lieu* » a dit Abdoullah II concernant la question palestinienne et l'avenir d'Israël dans la région.

Toutefois, le roi Abdallah a mis l'accent sur le rôle des États-Unis pour l'instauration d'une paix en Palestine.

« *Si un membre de la communauté internationale estime qu'une paix est possible entre Israël et la Palestine sans les États-Unis, c'est qu'il ne connaît pas notre région* » a-t-il indiqué.

Source : Revue de presse : TRT en français – 23 novembre 2019

Sans changement de politique, « l'Etat d'Israël n'est pas viable »



Par
**Amira
HASS** ⁽¹⁾

Correspondante du quotidien israélien Haaretz dans les Territoires palestiniens, Amira Hass documente l'occupation au quotidien depuis vingt ans. Le *Courrier international* l'a rencontrée aux Tribunes de la presse, en octobre 2013. (NDLR : La situation n'a fait qu'empirer depuis pour le peuple palestinien).

En tant que journaliste, considérez-vous que vous avez un rôle à jouer ?

Comme je le dis souvent, je surveille le pouvoir. Dans le contrat non écrit entre le journaliste et le public, la surveillance du pouvoir est une mission primordiale. Je ne sais pas si on peut parler de rôle... Je continue d'espérer qu'en

apportant de l'information, je permets à certaines personnes en Israël de comprendre à quel point la situation est dangereuse. J'ai un petit rôle à jouer dans le réseau d'Israéliens qui résistent, les dissidents. Ils ne sont pas nombreux, mais pas aussi peu nombreux qu'on le pense.

Diriez-vous que les Israéliens ont une connaissance incomplète de ce qui se passe dans les Territoires palestiniens ?

Certainement.

A qui la faute ? Aux médias, au pouvoir politique, aux gens eux-mêmes ?

Ce sont les gens qui ne veulent pas savoir, c'est clair. Parce qu'il y a de nombreux moyens de savoir, et beaucoup de choses à savoir, mais ils préfèrent ne pas savoir.

Il est plus facile pour nous de critiquer ce qui se passe ailleurs...

Exactement, et d'une certaine façon la presse israélienne est beaucoup plus critique vis-à-vis de l'occupation que ne l'était la presse française à propos de la colonisation en Algérie. La presse israélienne publie beaucoup plus de choses à propos de 1948 et de l'expulsion de quelque 800 000 Palestiniens.

Si l'information est rendue disponible et que, malgré cela, le public ne veut pas savoir, comment faire passer le message ?

A ce stade-ci, ce n'est plus du ressort des journalistes, mais des militants. Tant que les Israéliens profiteront de l'occupation et ne paieront pas un prix pour elle, ils continueront, exactement comme en Afrique du Sud. Chaque pays a son lot d'injustices, et elles ne peuvent être arrêtées, ou amendées un tant soit peu, que si ceux qui ont causé ces injustices en paient le prix.

Quel genre de prix ?

Je ne sais pas, il y a différentes façons de payer un prix. Les Américains ont commencé à comprendre ce qu'était la guerre au Vietnam quand ils ont vu revenir des cercueils, pas avant. C'était un peu différent en Algérie. De Gaulle a eu le mérite de comprendre la gravité de la situation, et de voir qu'à long terme la situation n'était pas viable. Il a vu le « *prix* » que d'autres ne voyaient pas.

Peut-on dire, de la même façon, que la situation en Israël n'est pas viable à long terme ?

Non, ce n'est pas viable.

D'après vous, quelle serait la solution : une solution à un Etat ? A deux Etats ?

Vous savez, j'ai une longue liste de mots que je déteste. J'ai commencé par détester « *Oslo* ». Puis « *processus de paix* ». Puis « *paix* », « *réconciliation* », « *dialogue* » ... Parce que tous ces mots ont été vidés de tout sens et ont été sujets à manipulation par les autorités israéliennes – mais aussi américaines, européennes, etc. Pendant que tout le monde parlait de processus de paix, Israël perfectionnait en réalité ses moyens de colonisation et d'occupation.

Maintenant, je dois ajouter à cette liste le mot « *solution* ». Car il faut commencer par parler des fondamentaux. J'en vois deux. Le premier, c'est que deux peuples vivent dans ce pays. Tous deux doivent l'accepter, et tous deux ont des liens très anciens avec ce pays – peu importe que ce soit depuis trois cents ans, cinq mille ans ou plus.

Le deuxième, c'est le principe d'égalité. Sans ça, il n'y a pas de futur sain pour les deux peuples. Je pense qu'au final les Juifs - ma communauté juive - paieront un prix très lourd si nous ne mettons pas rapidement un terme à cette discrimination. Mais, en même temps, les Palestiniens doivent

accepter que nous ne sommes pas des pieds-noirs, que cette comparaison n'est pas valable. Parce que ce qui a amené les Juifs en Palestine n'est pas simplement le colonialisme, et aussi parce que les Juifs ont des liens religieux avec ce pays. Il ne s'agit pas que de colonialisme ou de profit.

Propos recueillis par Carole Lyon -
21 novembre 2013

(1) Amira Hass : « *Personne n'a documenté cet enfer [de l'occupation] de façon quotidienne, avec autant de cohérence et de profondeur qu'Amira Hass, journaliste israélienne à Ha'Aretz, qui couvre l'actualité des Territoires palestiniens depuis 1991 et y vit depuis 1993 – d'abord à Gaza pendant trois ans, et depuis à Ramallah. C'est tellement inhabituel. Je veux dire : quel correspondant étranger vit dans les Territoires occupés ?* » écrit Abdallah Schleifer, journaliste et expert du Moyen-Orient, sur le site d'*Al-Arabiya*. De ce fait, poursuit-il, « *aucun autre quotidien du*

monde arabe n'offre une meilleure couverture qu'Haaretz de la souffrance des Palestiniens ». Vingt ans de travail journalistique dans les Territoires palestiniens ont valu à Amira Hass autant de récompenses (notamment le Prix mondial de la liberté de la presse décerné par l'Unesco en 2003 et, en 2009, le prix Reporters sans frontières) que d'attaques et d'assignations en justice.

<http://www.courrierinternational.com/article/2013/11/21/amira-hass-sans-changement-de-politique-l-etat-d-israel-n-est-pas-viable>

ORMUZ, le détroit où tremble le monde

Par Armin AREFI

Cet étroit bras de mer, par lequel transite le quart des exportations mondiales de pétrole, est le théâtre de l'affrontement entre les États-Unis et l'Iran.

C'est un étroit couloir maritime qui revêt une énorme importance stratégique. Large de 40 kilomètres en son point le plus resserré, long de 50 kilomètres, et n'excédant pas les 60 mètres de profondeur, le détroit d'Ormuz a vu transiter l'an dernier pas moins de 21 millions de barils de brut par jour, soit le quart des exportations mondiales de pétrole. Situé entre la pointe du *Musandam*, péninsule appartenant au sultanat d'Oman, et le port iranien de Bandar Abbas, dans le sud de la République islamique, et ce bras de mer en forme de chicane doit son nom à l'île Iranienne d'Ormuz, située dans le nord du détroit.

Chaque jour, une centaine de pétroliers empruntent l'un des deux chenaux internationaux de 3,7 kilomètres de large, entre les eaux omanaises et iraniennes, pour charger l'essentiel des hydrocarbures (pétrole mais aussi gaz naturel liquéfié) produites par les pays du Golfe persique (Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Émirats arabes unis), l'Irak et l'Iran.

L'importance du détroit d'Ormuz

« *Il reste aujourd'hui la principale artère pour le commerce du pétrole* », rappelle Francis Perrin, chercheur associé au *Policy Center for the New South* à Rabat, et directeur de recherche à l'*Institut des relations internationales et stratégiques* (Iris). « *Or le pétrole reste aujourd'hui l'énergie la plus consommée dans le monde, notamment en raison du sec-*

teur des transports et de la pétrochimie, et on ne peut s'en passer. »

Dizaine d'incidents

Le nom d'Ormuz est sous les feux de l'actualité depuis le mois de mai 2019. Une dizaine d'incidents impliquant des pétroliers et des drones évoluant près du détroit sont venus rappeler les douloureux souvenirs de la « *guerre des tankers* » - entre 1984 et 1988 : un demi-millier de pétroliers y avaient été coulés lors du conflit entre l'Iran et l'Irak (1980-1988).

Le 12 mai, quatre navires, dont trois pétroliers, sont la cible d'« *actes de sabotage* » au large du port émirien de Fujaira, de l'autre côté du Golfe persique. Le 13 juin, ce sont deux tankers qui sont attaqués en mer d'Oman. Une semaine plus tard, l'Iran affirme avoir abattu un drone américain de surveillance au-dessus de la même zone. Le 18 juillet, Donald Trump affirme qu'un navire américain situé dans le détroit d'Ormuz, l'*USS Boxer*, a détruit un drone iranien qui s'approchait dangereusement de lui. Enfin, le lendemain, les Gardiens de la révolution, l'armée idéologique du régime iranien, qui contrôle les eaux iraniennes du Golfe, annoncent avoir arraisonné dans le détroit d'Ormuz un pétrolier britannique. Sur chaque épisode plane l'ombre de Téhéran.

La vague de tension semble répondre à la politique de « *pression maximale* » exercée par Donald Trump contre l'Iran, après son retrait unilatéral de l'accord sur le nucléaire iranien. Depuis mai 2018, le président américain a imposé les sanctions « *les plus dures de l'histoire* » contre le secteur bancaire et les exportations iraniennes de pétrole pour contraindre l'Iran à

accepter un accord selon ses propres conditions. Début mai, le pensionnaire de la Maison-Blanche a supprimé les dernières exemptions de pétrole dont bénéficiaient encore certains pays pour acheter à Téhéran des hydrocarbures.

Prix du baril

Ayant fait preuve jusqu'ici d'une « *patience stratégique* », la République islamique montre à présent les crocs. « *En ne laissant pas les attaques américaines sans réponse, l'Iran dissuade les États-Unis d'entrer en guerre en leur montrant que le prix à payer sera élevé en cas de conflit* », analysait récemment pour *Le Point* Hamzeh Safavi, professeur de sciences politiques à l'université de Téhéran. La riposte iranienne semble pour l'heure savamment calculée, aucun navire n'ayant été coulé, ni aucun mort enregistré. Cet accès de tension dans le Golfe permet également à l'Iran de maintenir un cours élevé du baril de brut (58 dollars aujourd'hui contre 61 dollars le premier mai, cours du *West Texas Intermediate*). « *Les tensions dans le Golfe n'ont pas entraîné une hausse du prix du pétrole, car trois facteurs sont venus la compenser : les États-Unis produisent de plus en plus de pétrole [de schiste], et il existe des inquiétudes quant au ralentissement de l'économie mondiale et à la relation commerciale sino-américaine* », explique le spécialiste de l'énergie Francis Perrin.

En revanche, la volonté américaine d'étouffer l'économie iranienne porte ses fruits. Selon l'agence de presse *Reuters*, le niveau des exportations iraniennes de pétrole, qui représentent 40 % du budget de l'État, s'est effondré au mois de juillet à 100 000 barils par jour, contre 2,5 millions en 2016. Or, le 28 avril dernier, le général Mohammad Bagheri, chef

d'état-major des forces armées iraniennes, avait prévenu : « Si notre pétrole ne peut pas passer par le détroit, le pétrole d'autres pays ne pourra certainement pas passer non plus. »

Acte de guerre ?

Cette menace, brandie à chaque pic de tension par les autorités iraniennes et ceci depuis des années, paraît difficilement réalisable. « Ce serait considéré comme un acte de guerre et entraînerait une riposte dévastatrice des grandes puissances, notamment les États-Unis », estime Francis Perrin. « L'Iran est obligé de menacer de fermer le détroit, car il est victime d'une pression injuste », pointe un analyste iranien qui a requis l'anonymat. « Mais il semble peu probable qu'il exécute ses menaces, d'autant que la majorité

du pétrole qui traverse Ormuz (76 %) est destiné aux pays asiatiques, notamment la Chine et le Japon, et Téhéran ne veut pas se les mettre à dos. »

Pour faire diminuer la tension et éviter un conflit qui embraserait toute la région, avec des conséquences mondiales, chaque pays y va de son initiative. Les États-Unis, qui ont envoyé depuis le mois de mai 2 500 soldats supplémentaires dans le Golfe, ont annoncé la mise en place d'une coalition internationale pour escorter militairement les pétroliers transitant par le détroit d'Ormuz, bien que ses contours - comme l'identité des pays y participant - demeurent encore flous. Pressé par Washington de rejoindre sa coalition, mais soucieux de se dissocier de la politique de « pression maximale » contre l'Iran, le Royaume-Uni a de son

côté annoncé la création d'une force navale européenne. Mais la France a d'ores et déjà indiqué qu'elle ne déploierait pas de moyens supplémentaires, et l'Allemagne n'a, pour l'heure, pas confirmé sa future participation.

Grands défenseurs de la politique américaine de sanctions contre l'Iran, les Émirats arabes unis, qui font preuve d'un grand mutisme depuis les incidents de mai, témoignant de leur crainte d'être entraînés dans un conflit avec la République islamique, ont eux opté pour une tout autre stratégie. Pour la première fois depuis 2013, une délégation de gardes-côtes émiriens s'est rendue mardi à Téhéran pour relancer le dialogue entre les deux pays sur la sécurité maritime.

https://www.lepoint.fr/monde/ormuz-le-detroit-ou-tremble-le-monde-31-07-2019-2327820_24.php



Le réacteur nucléaire israélien au Néguev/image satellite

Les frappes du 20 novembre contre la banlieue de Damas et le sud syrien peinent à apporter leurs "fruits", Israël s'enlisant chaque jour davantage dans la crise. Outre une Cisjordanie désormais enflammée, suite à l'annonce de la reconnaissance US de la colonisation sioniste, un front gazawi, prompt à exploser au moindre déclic, et un front nord, qui malgré les troubles signés USA/Israël au Liban n'a pas l'air de se calmer, le régime de Tel-Aviv dit se préparer à la guerre contre l'Iran.

Au tréfonds de la scène politique, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu continue fermement à croire qu'un choc frontal avec l'Iran pourrait le sauver du baignoire. En allant d'oracle en oracle, il croit même entendre de loin les sifflets des missiles iraniens se dirigeant vers Israël dans pas si longtemps. Il compte évidemment sur l'USS Abraham Lincoln, accosté depuis peu à Bahreïn, et sur le général McKenzie qui menaçait l'Iran la semaine dernière à Manama d'une royale riposte.

N'empêche qu'en fin de compte, c'est sur les capacités militaires israéliennes que le Sionisme devra compter, s'il veut entrer en conflit direct contre l'axe de la Résistance. Et bien sûr, sur ce point, les avis divergent très fortement au sein des milieux militaires israéliens. Cités par Raï al-Youm, les experts israéliens disent ne pas avoir de quoi "intercepter les nouveaux missiles iraniens". La nouvelle puissance balistique iranienne ne

Guerre Israël/Iran : pire que les missiles de croisière iraniens ?

compte pas uniquement les missiles de croisière qu'Israël dit être à l'origine de la frappe de drone du 14 septembre contre le site pétrolier de Buqayq à l'est saoudien.

La chaîne 11 de la télévision israélienne, qui se réfère aux récents rapports de plusieurs agences de sécurité israéliennes prévoit qu'en temps de guerre contre l'axe de la Résistance, "Israël aura à découvrir des surprises balistiques non seulement de la part du Hezbollah mais aussi de la part de la Syrie et de l'Iran".

Tel-Aviv cherche à fabriquer des systèmes de défense antimissile contre les missiles qui pourraient s'abattre sur Israël dans le cadre des frappes simultanées drones-missiles de croisière.

Dans un article publié par Haaretz, l'ancien vice-ministre des Affaires militaires, Efraïm Sneh, s'inquiète "vivement" des nouveaux missiles iraniens, les qualifiant de "pire menace" contre Israël : « Nos analystes ne cessent de parler des missiles de croisière iraniens, de leur haute précision et du fait qu'ils survolent à basse altitude, ce qui rend compliquée leur interception, mais on ne parle que très peu d'un autre type de missile ennemi, aussi redoutable, à savoir le missile hypersonique. Or il s'agit d'un engin qui peut atteindre des vitesses jusqu'à 10 fois supérieures à la vitesse du son et dont la trajectoire n'est guère prévisible. Aucun des systèmes de défense antimissile actuels ne peut l'intercepter. C'est une grande menace sécuritaire, plus grande encore que celle que représentent les missiles de croisières iraniens. »

Et Sneh d'ajouter : « La Chine et la Russie figurent en tête des pays qui exportent cette arme stratégique et on suppose

que l'Iran, vu ses relations étroites avec ces deux parties, en aurait si ce n'est déjà fait. Et puis les Iraniens ont prouvé qu'ils n'attendent pas qu'on leur vende des armes. Ils font tout pour en fabriquer eux-mêmes. »

Ce même Haaretz commente les récents allers-retours des hauts gradés US en Israël et affirme que les Américains se sentiraient inquiets d'une probable bêtise à commettre par Israël : « Les autorités militaires de haut rang américains dont Mark Milley se sont rendus ces derniers jours en Israël. Evidemment, on n'a cessé de répéter le haut niveau des coopérations militaires de part et d'autre pour justifier cette effervescence, mais il y a un autre motif dont on parle peu : la crainte de voir Israël commettre l'irréparable. Une Amérique, qui s'est refusée de riposter à la destruction de son drone par l'Iran, qui a fui le golfe Persique en été 2019 pour éviter tout clash avec les Iraniens, n'aimerait guère que Tel-Aviv commette un faux-pas, car Washington sait que la moindre agression contre l'Iran déboucherait sur une grande guerre régionale.

Ces allers-retours nous rappellent l'année 2011 et ce qu'on en a entendu par la suite. En cette année, Israël projetait de frapper les sites nucléaires iraniens mais les Américains l'en ont empêché », a écrit le chroniqueur militaire Amos Harel avant de conclure : « Dire que Netanyahu irait déclencher une guerre pour se sauver est peut-être une exagération vu le blocage total sur la scène politique et la menace de prison qui pèse sur lui. Reste à savoir à quel point Israël est prêt pour en subir les terribles conséquences. »

Source : Revue de presse : Press tv – 28 novembre 2019

FEMMES PALESTINIENNES

Dans la situation que vit le peuple palestinien occupé depuis bientôt cinquante ans, il convient de saluer le courage des femmes palestiniennes. Au côté des hommes, elles luttent contre un peuple qui les colonise, qui les opprime.

Mais, comme l'écrivait Ziad Medoukh, professeur de français à l'Université Al-Qods de Gaza, « *Les femmes en Palestine se sacrifient plus que les hommes, car elles ont deux missions : résister à l'occupation d'une part et préparer le futur de leurs enfants qui souffrent de l'occupation et de ses mesures contre toute la société civile (...)* La femme palestinienne est la mère du martyr ; elle est la femme qui soigne les blessés ; elle est la grand-mère des enfants désespéré (...) Les femmes en Palestine sont notre identité. Elles sont notre passé. Elles sont notre présent. Elles sont notre avenir ».



De Leïla Khaled, connue comme la première femme « terroriste » à avoir détourné un avion de ligne en 1969, à Hanan Ashrawi, universitaire, membre de la représentation de l'OLP à la Conférence de Madrid en 1991, première femme élue au Conseil législatif palestinien, la femme palestinienne fait partie de l'apparat d'une lutte depuis plus de cinquante ans.

Ainsi, dans le cadre des célébrations de la journée de la femme le 8 mars, la télévision officielle palesti-

nienne salue l'héroïsme des femmes résistantes, « *source de fierté* » pour le peuple palestinien.

Mais, hélas, comme dans tant de pays arabes - mais aussi dans tant de pays occidentaux, y compris dans notre pays - la femme palestinienne, outre les discriminations instaurées par l'occupant, sa vulnérabilité face à la soldatesque israélienne, subit une autre oppression, rarement évoquée, une autre violence, venant de la société palestinienne elle-même. Les lois sexistes ne manquent pas, les traditions patriarcales, le harcèlement, les violences conjugales, les archaïsmes religieux...

Cela dit, soulignons qu'en Palestine comme ailleurs, médecins écrivains, avocates, intellectuelles, militantes des droits de l'homme, luttent pour une forme de démocratie dans laquelle elles pourront jouer un rôle aussi important que les hommes. Elles se battent contre la violence à leur égard, sous toutes ses formes, d'où qu'elle vienne : de l'occupant ou de l'intérieur de la société.

Maurice BUTTIN

ÊTRE UNE FEMME EN PALESTINE

Une interview de la psychiatre Samah JABR

Samah Jabr est l'une des rares psychiatres en Palestine. Actuellement directrice de l'Unité Santé Mentale qui supervise les services de santé mentale dans toute la Cisjordanie, son travail s'étend à toute la communauté palestinienne qui souffre actuellement de l'oppression et de l'occupation israélienne. Par sa pratique médicale et thérapeutique, elle peut témoigner des maltraitements et traumatismes subis par la population palestinienne.

Elle a accepté de répondre aux questions de Femmes Plurielles à propos de l'impact de l'occupation sur la vie des femmes.

Pour vous, que signifie « être une femme en Palestine aujourd'hui » ?

Dans la **situation actuelle**, notre identité palestinienne fait de nous des suspect-e-s, notre humanité est niée,

l'oppression et la dépossession mènent à l'emprisonnement de nos hommes palestiniens et à leur réduction en esclavage, à travers le statut de **travailleur dans les colonies israéliennes**. Ainsi, les femmes palesti-



Docteur Samah Jabr - Photo : Alexandra Dols

niennes deviennent les gardiennes du capital social et du réseau qui permet la survie de cette communauté fragmentée et brisée face aux traumatismes. Les femmes palestiniennes représentent la **majorité des étudiantes uni-**

versitaires et une proportion significative de la force de travail.

La majorité des travailleuses exercent dans le secteur des services (santé et éducation) ainsi que dans celui de l'agriculture. Par ailleurs, leur haut taux de fertilité devient une arme de résistance contre la volonté de l'occupation de nous éliminer en tant que nation sur ces terres. Ces différents rôles font de ces femmes palestiniennes les bâtisseuses et les gardiennes de la vie humaine.

Quelles sont les principales difficultés que les femmes rencontrent ? Comment les surmontent-elles ?

Comme dans d'autres pays colonisés, quand les Palestiniens échouent dans leur opposition contre les violences verticales et l'oppression venant de la puissance occupante, cette violence et cette oppression deviennent horizontales. Elle s'exprime alors sous la forme de conflits internes, de régressions et de violences domestiques. Les femmes étant considérées comme physiquement et socialement plus faibles deviennent alors les dernières victimes de ces hommes humiliés et de cette communauté qui régresse. Dans ma pratique, je vois souvent des femmes qui souffrent de traumatismes, de dépression, d'anxiété.

Elles sont victimes de violences basées sur le genre, qui sont en réalité les prolongements, les conséquences d'une oppression structurelle et d'une violence politique. L'amélioration de la santé mentale et la « *libération psychique* » des Palestinienne-s devrait aller de pair avec les efforts pour libérer le territoire palestinien. L'émancipation des femmes est une clé pour le projet de libération.

En tant que psychiatre exerçant sous l'occupation, quels enjeux considérez-vous comme primordiaux aujourd'hui en Palestine ?

En Palestine, les injustices, les humiliations et les traumatismes sont constants et affectent tous les aspects de la vie palestinienne, causant ainsi des dommages à la personnalité individuelle et au système de valeurs de la communauté. Quand je reçois dans ma clinique des femmes atteintes de dépression liée à des violences générées, je ne vais pas leur donner un antidépresseur pour qu'elles deviennent indifférentes à la violence. Par

contre, je travaille avec elles afin qu'elles puissent décider quoi faire par rapport au facteur qui les a menées à la dépression. Quand je rencontre un enfant qui a été abusé, ma responsabilité éthique est d'informer à propos de ces abus et de tout faire pour les stopper.

C'est aussi important que de travailler sur le traumatisme même. Tant que l'injustice et l'humiliation continueront, nos outils médicaux et psychothérapeutiques ne resteront que des palliatifs. L'occupation est en effet un problème de santé mentale autant qu'un problème politique. Jusqu'à ce qu'on en arrive à bout, j'essaie de promouvoir l'indépendance et la liberté d'esprit de mes patient-e-s à travers l'éducation et la prise de conscience psychologique. Mais il y a une autre priorité pour arriver à la « *libération psychique* » : être finalement indépendant. Malheureusement, sans cela, les gens doivent faire beaucoup de compromis sur leur esprit et leurs valeurs. L'indépendance est la seule manière de régler le problème en profondeur.

La « résistance » et la « résilience » sont des concepts-clés pour les Palestiniens aujourd'hui. Pourquoi ?

La résistance des Palestiniens à l'occupation est un droit humain légitime qui doit être respecté et soutenu par la communauté internationale. Le devoir des Palestiniens est de repenser et de réformer leurs méthodes de résistance pour préserver la dimension morale de leur situation actuelle. Je soutiens que la résistance a une valeur humanisante et thérapeutique. Cela rappelle à une nation opprimée qu'elle est en vie, avec une volonté et une capacité d'action ; que ses membres ne sont pas de simples ombres ou des objets passifs qui se font dévorer par toutes les formes d'agressions et d'humiliations sans aucune opposition.

La **grève de la faim** d'environ une centaine de prisonniers politiques palestiniens dont on nie les droits fondamentaux est un exemple de cette saine volonté et capacité d'agir. La résilience est la capacité durable d'un individu ou d'une communauté à rebondir face l'adversité et à utiliser ses ressources pour survivre et minimiser l'impact des crises sur sa vie. L'éducation, la foi et les liens familiaux sont les ressources et le capital de la résilience palestinienne

(que nous appelons Sumoud). Quand vous rencontrez des personnes palestiniennes, elles ne semblent pas être des personnes traumatisées. Elles vous parlent juste de leurs problèmes de boulot, de leurs enfants, elles racontent des blagues politiques et se vantent à propos de leur cuisine. Leur foi dans leur droit à vivre décemment sur le territoire de leurs parents et grands-parents les aide à donner un sens à ce traumatisme insensé et aux souffrances politiques, en les transformant en résistance et en résilience.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux citoyens-belges ?

Je demande aux citoyens, aux mouvements populaires, aux représentants de Belgique, et au monde entier, de porter l'idée que les Palestiniens et les Israéliens sont égaux, en **créant une pression** pour en finir avec cette occupation qui blesse toutes les parties impliquées, qui déshumanise l'occupant plus que l'occupé, qui désensibilise les « *spectateurs* » internationaux et menace la paix mondiale. Le rôle d'une tierce-partie qui serait témoin du traumatisme est de valider les souffrances et de créer un espace sûr pour émanciper les personnes affectées, afin qu'elles puissent se soulever pour leurs droits.

Condamner toutes les parties, blâmer les Palestiniens de l'avoir bien cherché ou faire des déclarations vides de sens soutenant le « *processus de paix* » sont des manœuvres inutiles. (NDLR : souligné par nous).

Ce n'est pas en laissant les Israéliens s'en sortir avec leurs crimes et passer ainsi au-dessus du droit international que l'Europe peut se repentir de sa culpabilité vis-à-vis de l'Holocauste. Au contraire, c'est en supportant la résistance palestinienne et la résilience jusqu'à ce qu'Israël soit amené devant la justice internationale, que l'Europe et le monde peuvent réellement agir selon la maxime « *Plus jamais ça !* ».

10 juillet 2017- Magazine Femmes Plurielles

* *Samah Jabr est psychiatre et psychothérapeute à Jérusalem. Elle milite pour le bien-être de sa communauté, allant au-delà des problèmes de santé mentale. Elle écrit régulièrement sur la santé mentale en Palestine occupée.*

LES FEMMES PALESTINIENNES

Par Ziad MEDOUKH



Les femmes palestiniennes connues pour leur résistance, leur attachement à leur patrie, leur volonté, leur patience, et pour l'éducation d'une génération déterminée, célèbrent ce 8 Mars 2015 dans un contexte particulier marqué notamment par la poursuite de l'occupation et l'absence de perspectives dans des territoires toujours occupés.

Les femmes palestiniennes où qu'elles soient : en Cisjordanie, dans la bande de Gaza, dans les territoires de 1948, et dans l'exil, sont plus que jamais déterminées et espèrent comme toute notre population un lendemain meilleur, un lendemain de liberté et de paix.

A partir de cette année, l'autorité nationale palestinienne a décidé de considérer le 8 Mars comme jour férié dans les territoires palestiniens, une initiative saluée par toute une population afin de rendre hommage aux femmes, même si le chemin est toujours long jusqu'à ce qu'elles obtiennent tous leurs droits.

Les Palestiniens célèbrent cette journée mondiale de la femme avec une pensée particulière pour les détenues des prisons israéliennes, pour celles de Cisjordanie qui défient l'occupation et la colonisation, et pour les femmes de Gaza qui souffrent, comme toute la population civile, de ce blocus inhumain imposé depuis plus de 8 ans par les forces de l'occupation.

Les femmes palestiniennes fêtent le 8 Mars dans les larmes et la peine. Elles pensent aux martyrs, aux blessés, aux prisonniers, et à la population civile de Gaza qui a subi l'été 2014 cette nouvelle agression qui a fait plus de 2200 morts, avec, parmi eux, plus de 300 femmes, sans oublier les 2000 blessés.

Les femmes palestiniennes, en première ligne du conflit, sont très engagées. Elles ont un rôle important dans notre société, elles continuent de se sacrifier pour que les enfants et les futures générations aient un plus bel avenir. Ce sont elles qui donnent à la Palestine ses héros. Elles endurent toutes les souffrances de leur patrie.

La femme palestinienne qui mène son combat sans relâche avec dignité, à un courage exceptionnel, elle est à

la fois la mère du martyr, la femme du prisonnier, la grand-mère des jeunes désespérés. Elle est toujours présente pour soutenir son mari, pour aider ses enfants, pour donner espoir, et pour participer au développement d'une société en crise.

Elle est fortement investie dans la vie sociale et économique, elle a un rôle essentiel dans la vie des familles, des villages, des villes et des organisations, elle est en fait un élément majeur de cohésion dans la société palestinienne.

75% des personnes qui fréquentent les universités en Palestine sont des femmes, et le taux de scolarisation chez les femmes palestiniennes dépasse 87%.

Sacrifice de sa vie

Quand elle perd son mari, martyr pour la Palestine, la femme palestinienne sacrifie sa vie pour ses enfants, elle ne pense pas à sa vie privée, elle s'occupe d'eux et les élève dans le respect et l'attachement à leur terre.

Dans la situation économique très difficile qui prévaut en Palestine, beaucoup de ces femmes travaillent pour aider leur mari et leur famille, elles créent des coopératives, vendent des produits artisanaux, et réalisent de petits projets afin de vivre dignement.

Elles sont toujours présentes dans tous les secteurs : dans le travail, dans les partis politiques, dans les associations, dans les manifestations, sur les marchés ; elles participent et défendent leurs droits et les droits de leurs enfants. Par leur courage et par leur détermination, elles les encouragent à aller à l'école en dépit des barrages et des check-points israéliens, elles vont souvent récolter les olives au côté des hommes, malgré les menaces des colons et des soldats, elles mènent une résistance exemplaire contre l'occupation et ses mesures, elles luttent pour une place primordiale dans la société.

Nous pensons en ce jour du 8 Mars aux femmes palestiniennes, qui sont mortes pour une Palestine libre, aux femmes prisonnières, aux femmes qui ont accouché à un check point israélien, aux femmes qui, derrière le mur d'apartheid, se réveillent à 3h du matin pour préparer le cartable de leurs enfants et les accompagner à l'école, aux femmes qui défient les soldats et les colons israéliens dans les champs et dans les manifestations populaires. Nous pensons aux femmes de Gaza qui continuent, et de supporter ce blocus israélien inhumain, et d'encourager toute une société à patienter. Quel courage ! Et quelle détermination !



Ce magnifique courage des femmes palestiniennes qui, avant de penser à elles-mêmes, pensent aux autres, à leurs enfants, à leurs maris, à leur famille, ce magnifique courage est une inspiration et un exemple pour nous les hommes.

Nous rendons hommage aussi à toutes les femmes solidaires de notre cause juste, partout dans le monde, pour leur courage, pour leur mobilisation, et pour leurs actions diverses de soutien aux Palestiniens, dans leur lutte pour la liberté.

Les femmes de Palestine méritent tout notre respect, elles méritent des lois qui améliorent leur statut dans notre pays et pas seulement ce congé d'une journée, elles méritent notre admiration.

Un grand hommage à la femme palestinienne : origine de notre savoir, chant de notre espoir, remède à nos blessures, richesse de notre terre, lumière de notre mémoire, ange de notre histoire, symbole de notre paix, sens de notre identité, terre de nos ancêtres. Elle est l'avenir de notre grande Palestine de paix et de justice.

11 mars 2015

http://www.palestinesolidarite.org/analyses.ziad_medoukh.080315.htm



LA PREMIÈRE FEMME À AVOIR DÉTOURNÉ UN AVION

Par Leila ETTACHFINI

Le 29 août 1969, Leila Khaled prenait le contrôle du vol 840 de la TWA au nom du Front populaire de libération de la Palestine.

Le 9 avril 1948, une jeune Palestinienne d'Haïfa célébrait son quatrième anniversaire. Au même moment, plus d'une **centaine** de villageois palestiniens étaient assassinés par des membres de l'Irgoun et du Lehi, deux organisations paramilitaires sionistes, dans ce qui prendra le nom de massacre de Deir Yassin. Ce drame a poussé les parents de la jeune fille à fuir leur pays d'origine. Dans les jours qui ont suivi ce bain de sang, Leila Khaled est donc devenue une réfugiée. Vingt-trois ans plus tard, elle serait la toute première femme pirate de l'air de l'histoire. (...)

Si les parents de Leila ont fui pour permettre à leurs enfants d'être en « sécurité », cela ne veut pas dire que leur nouvelle vie de réfugiés a été exempte de dangers. Quoi qu'il en soit, la famille Khaled s'est installée à Dahiya, un quartier de Beyrouth ayant accueilli des milliers de réfugiés palestiniens après 1948. Avec des camps de grande taille comme Sabra et Chatila, Dahiya a toujours été un endroit instable. Ce lieu connaîtra l'horreur en 1982 avec l'attaque meurtrière des phalanges libanaises, une milice chrétienne soutenue par Israël. Dans l'ensemble, il s'agit d'une zone pauvre de la capitale libanaise. Leila y a vécu à partir de l'âge de quatre ans.

Aujourd'hui âgée de 72 ans, (: en 2016) Leila Khaled a accepté de me parler par Skype à la fin juin depuis la Jordanie, où elle réside désormais. Elle était assise dans son salon, portait des lunettes fines et un chemisier rose à broderie blanche - soit l'exact opposé de la jeune femme que l'on voit sur une **photo** prise dans sa jeunesse, un AK-47 à la main et un keffieh autour de la tête. En guise de bague, elle por-

taut **la goupille** de la toute première grenade lancée lors de sa formation.

Une enfance malheureuse

Elle m'a confié qu'elle avait eu une « *enfance malheureuse* ». Quand la famille a quitté le pays, le père est resté se battre pour la Palestine. Il a rejoint sa femme et ses enfants à Dahiya, six mois plus tard. En grandissant, Khaled se souvient qu'elle posait constamment deux questions à ses parents : « *Pourquoi vivons-nous comme ça ?* » et « *Quand allons-nous rentrer ?* ». Compte tenu de l'état actuel de la Palestine, cette dernière question peut sembler naïve. À l'époque, elle ne l'était pas.

En décembre 1948, l'ONU adoptait **la résolution 194** relative au retour des exilés palestiniens sur leurs terres. Israël n'ayant jamais respecté cette résolution, Leila et de nombreux autres réfugiés se demandent encore s'ils rentreront chez eux un jour. Comme c'est le cas pour de nombreuses familles de réfugiés résidant à Dahiya, les Khaled ont vécu dans la pauvreté. « *Je n'ai jamais eu de crayon entier, m'a dit Leila. Je n'ai toujours eu qu'une moitié. Ma mère les coupait en deux afin que chaque enfant puisse aller à l'école.* » Malgré cela, les Khaled étaient mieux lotis que la plupart des réfugiés puisqu'ils avaient de la famille au Liban pour leur fournir un abri et de la nourriture.

À la fin des années 50, Leila Khaled s'est mise à participer aux manifestations destinées à sensibiliser le public à la détresse du peuple palestinien. C'est à ce moment-là que son implication au sein de la résistance palestinienne est devenue réelle. Plusieurs de ses frères et sœurs plus âgés avaient rejoint le Mouvement nationaliste arabe (MNA), dont le

principal objectif était la libération de la Palestine. À 16 ans, Leila devenait membre officiel du mouvement.

En 1967, à l'âge de 23 ans, Leila rejoignait le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) malgré l'opposition de sa mère. Selon Sarah Irving, auteure de **Leila Khaled : Icon of Palestinian Liberation**, sa mère lui aurait dit : « *Laisse tes frères y aller et se battre.* » Mais Leila ne voulait pas être écartée du mouvement. « *Participer à la lutte armée, c'était mon rêve* », m'a-t-elle dit. Le FPLP, groupe d'inspiration marxiste-léniniste, est considéré comme une organisation terroriste par les **États-Unis** et l'**Union européenne**. Quand il a été formé, son objectif était clair : faire participer activement des hommes et des femmes à la lutte armée. Quand on lui a ordonné de prendre part à un détournement d'avion en 1969, Leila a vu son rêve devenir réalité.

Le 29 août 1969, Leila Khaled et Salim Issawi, un autre membre du FPLP, ont détourné le vol 840 de la TWA assurant la liaison Los Angeles-Tel-Aviv. Leila est montée à bord à Rome, munie d'une grenade et d'un pistolet. Après le décollage, les deux pirates ont sorti leurs armes, ont pris le chemin du cockpit et ont annoncé : « *Ceci est le mouvement palestinien prenant le contrôle de votre avion* », a rapporté Harry Oakley, le copilote. Ils ont ensuite contraint les pilotes à se rendre à Damas, en passant symboliquement au-dessus de la Palestine. « *C'est mon meilleur souvenir, m'a-t-elle dit. Lorsque nous avons survolé la Palestine et que j'ai vu ma ville, Haïfa.* »

16 août 2016 – VICE Quebec

https://www.vice.com/fr_ca/article/4w54vg/la-premiere-femme-a-avoir-detourne-un-avion

DES FEMMES DIRIGEANTES EMPRISONNÉES

Khitam al-Saafin, Présidente de l'Union des femmes palestiniennes, a été sous le coup de la « détention administrative », ainsi que la députée Khalida Jarr, à plusieurs reprises.



Khitam al-Saafin, Présidente de l'Union des femmes palestiniennes –
Photo : Maanimages - Ma'an News –

En juillet 1917, les autorités israéliennes d'occupation ont condamné Khitam al-Saafin, la présidente du Comité de l'Union des femmes palestiniennes, à trois mois de détention administrative, la politique d'internement hautement contestée d'Israël, sans procès ou accusations et sans limite de temps. Les forces israéliennes avaient enlevé Al-Saafin le 2 juillet dans le village de Beituniya au centre de la Cisjordanie occupée, le même jour où elles ont kidnappé Khalida Jarrar, membre du Conseil législatif palestinien, un autre militante de défense des Droits de l'homme.

La cour d'Ofér a prolongé les détentions d'al-Saafin et de Jarrar, en attendant l'exploitation de données des ordinateurs volés à leurs domiciles pendant les raids, et pour donner aux juges israéliens le temps de se prononcer en faveur d'une détention administrative. L'armée israélienne a prétendu que les deux détentions étaient dues aux rôles importants joué par les deux femmes dans le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) – un parti palestinien de tendance marxiste bien connu, qu'Israël considère comme un groupe « terroriste ». Les autorités israéliennes ont accusé Khitam Saafin d'appartenir à une organisation illégale, ce qu'elle a nié.

Hanan Ashrawi, membre du comité exécutif de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) a protester « contre l'arrestation de députées et militantes palestiniennes, ainsi que la détention continue des dirigeants

politiques et de responsables de la société civile palestinienne », ajoutant que « clairement, cette arrestation politique est une preuve supplémentaire que le système judiciaire en Israël n'a rien à voir avec la justice ». En réponse à ces détentions, le FPLP a déclaré pour sa part : « ces attaques n'empêcheront pas (le FPLP) de continuer à assumer son rôle dans la résistance à l'occupation et de faire face aux crimes et aux projets qui tentent de liquider la cause palestinienne ».

Selon Addameer, il y avait en mai 2017, 6200 Palestiniens dans les prisons israéliennes, dont 56 femmes, et 490 prisonniers en détention administrative. Israël utilise la détention administrative presque exclusivement contre les Palestiniens. La politique israélienne, largement condamnée, permet qu'un détenu soit condamné pour des intervalles allant jusqu'à six mois et renouvelables sans limite, sur la base de soit disant preuves non divulguées. (...) Les groupes de défense des droits de l'homme estiment que la politique de détention administrative d'Israël sert à perturber les processus politiques et sociaux palestiniens, notamment en s'attaquant aux responsables politiques, les militants et les journalistes palestiniens.

9 juillet 2017 – Ma'an News –
Traduction : Chronique de Palestine

Khitam Saafin, a été libérée de la prison de HaSharon en Israël le 1er octobre 2017, après avoir purgé trois mois de détention administratives, mais la députée palestinienne Khalida Jarrar, arrêtée la même nuit, est demeurée en prison en vertu d'un ordre de placement en détention administrative de six mois. Amnesty International a lancé une action urgente pour sa libération.

À la suite de sa libération, Khitam Saafin s'est adressée à Amnesty International le 4 octobre 2017 et a partagé le message suivant : « Je tiens à remercier tous ceux qui ont agi en ma faveur. Je suis heureuse d'être libre, mais en même temps, je me sens triste d'avoir laissé 56 femmes dans les prisons israéliennes, enfermées dans des

conditions difficiles, surtout pour celles qui ont besoin de soins médicaux. »

La députée, **Khalida Jarrar**, elle, avait été placée sous détention administrative pour six mois. Tout comme Khitam Saafin, les autorités ont accusé Khalida Jarrar d'appartenance à une organisation illégale, ce qu'elle a nié. Sa détention a été renouvelée par la suite... Ce n'était pas la première fois que Jarrar était emprisonnée par l'occupant. Cet arrestation en 2017 intervient seulement 13 mois après sa libération de la prison israélienne après avoir purgé une peine de 15 mois de prison pour ses activités politiques publiques. Après avoir été arrêtée en 2015, elle avait été placée en détention administrative. Suite à l'indignation générale, elle avait été transférée devant les tribunaux militaires et confrontée à 12 chefs d'accusation fondés sur ses activités politiques, allant de prononcer des discours jusqu'à assister à des manifestations de soutien aux prisonniers palestiniens ! Un véritable procès truqué.

Ces transferts à la prison de HaSharon, sise en Israël, bafoue le droit international humanitaire. En effet, les détenus originaires des territoires occupés doivent être détenus dans ces territoires et non dans celui de la puissance occupante.

Nouvel emprisonnement administratif de la parlementaire Khalida Jarrar

La députée a été de nouveau été emprisonnée par les forces d'occupation en novembre 2019. **Le 31 octobre à l'aube**, les soldats de l'occupation israélienne ont pris d'assaut son domicile. Ils ont enlevé Jarrar au milieu de sa famille à 3 heures du matin, heure de Jérusalem.

Sa fille Yafa a rapporté sur Facebook. « Ma mère, Khalida Jarrar, a été arrêtée chez nous à Ramallah il y a quelques instants. Les forces d'occupation israéliennes ont envahi notre maison avec plus de 70 soldats et environ 12 véhicules militaires. Maman et ma sœur étaient endormies quand ils se sont approchés ».

Ce kidnapping est intervenu à peine huit mois après la dernière libération de Khalida Jarrar après son emprisonnement de 20 mois en Israël, sans inculpation ni procès.

Le Front populaire de libération salue la camarade Khalida Jarrar pour sa libération des prisons de l'occupation- Photo : FPLP



Au sein des prisons israéliennes, Khalida Jarrar a joué un **rôle de premier plan** en soutenant l'éducation des filles mineures qui y sont détenues, en organisant des cours sur les droits de l'homme et en faisant passer des examens obligatoires au lycée, lorsque l'autorité pénitentiaire refusait aux jeunes filles l'accès à l'enseignement.

Plus de 275 organisations, partis politiques et mouvements sociaux du monde entier se sont alors unis pour **lancer un appel collectif** pour sa libération...

Khalida Jarrar **défend de longue date** la liberté des prisonniers palestiniens. Elle a été vice-présidente et directrice exécutive de l'**Association Addameer** de soutien aux prisonniers et de défense des droits de l'homme. Membre du Conseil Législatif Palestinien [CLP], élue dans le bloc de gauche baptisé **Abu Ali Mustafa**, associée au Front populaire de libération de la Palestine, elle a présidé le Comité des prisonniers du CLP. Elle est également une dirigeante déclarée dans la lutte pour que les responsables israéliens rendent des comptes sur leurs crimes de guerre devant la Cour pénale internationale. Elle est membre d'une commission palestinienne chargée de porter plainte devant la cour internationale et devant le tribunal international concernant les crimes en cours contre le peuple palestinien par Israël, des attaques sur Gaza jusqu'à la confiscation de terres et la construction de colonies, en passant par les arrestations et les emprisonnements en masse.

En 2014, elle avait résisté - et vaincu - une tentative israélienne de la déplacer de force de chez elle, vers Jéricho. Seulement neuf mois plus tard, en avril 2015, elle a été enlevée une nouvelle fois et placée sous détention administrative. Après sa libération en juin 2016, elle a repris son rôle de premier plan dans le mouvement de libération palestinien. Mais elle a de nouveau

été saisie de force le 2 juillet 2017 et jetée encore une fois en prison sans inculpation ni procès.

Samidoun, le réseau de solidarité avec les prisonniers palestiniens, a appelé à la mobilisation et à l'action internationale pour exiger la libération immédiate de Khalida Jarrar.

Cette arrestation est intervenue au milieu de multiples grèves de la faim, dont une grève de la faim menée par **Heba al-**

Labadi pendant plus d'un mois et la grave torture subie par **Samer Arbeed**. C'est une nouvelle tentative de l'occupation israélienne de s'attaquer aux mouvements populaires palestiniens - et aux campagnes de défense des prisonniers palestiniens - et de les réprimer par la peur, les arrestations et les actes d'intimidation menés par une force d'occupation massivement armée. (...)

31 octobre 2019 - *Al-Samidoun* - Traduction : *Chronique de Palestine*

La plupart des chefs du FPLP sont en détention et Mme Jarrar avait déjà été incarcérée à plusieurs reprises. Elle reste sous la menace d'une peine de cinq ans de prison avec sursis, dont était assortie sa condamnation par Israël selon l'organisation palestinienne de défense des prisonniers Addameer. Ghassan Jarrar, son mari, lui-même militant de la gauche et emprisonné à plusieurs reprises, a été interdit de visite durant sa détention et a affirmé à l'AFP ne l'avoir vue que lors des audiences de son procès devant un tribunal militaire israélien.

"Cela a été très dur pour elle" mais, assure-t-il fièrement, cette militante des droits de la femme "a monté une école en prison et cinq jeunes filles ont pu passer leur baccalauréat grâce à elle".

Six parlementaires palestiniens sont toujours détenus par Israël, souligne le Club des prisonniers palestiniens. Le Parlement ne siège plus depuis 2007 depuis la quasi-guerre civile qui a opposé le Hamas islamiste à l'Autorité palestinienne du président Mahmoud Abbas. (Afp)

Condamnée par Israël, la poétesse arabe DAREEN TATOUR enfin libérée

Par Clément SOLYM

Dareen Tatour, poétesse arabe israélienne, a été libérée, après une condamnation à cinq mois de prison. L'État l'avait condamnée pour « incitation à la violence » et « soutien à une organisation terroriste », rappelle l'AFP. Elle avait en effet posté une vidéo, récitant son poème, « *Résiste, mon peuple, résiste-leur* ».

Dans cette lecture, la vidéo était accompagnée d'image présentant le conflit entre Palestiniens et Israéliens. « *Je ne me contenterai pas d'une solution pacifique, je ne baisserai pas mes drapeaux, jusqu'à ce que je les expulse de ma terre (...). Résiste aux vols du colon et suis la caravane des martyrs* », clamait-elle. Juste assez pour qu'Israël décide de la condamner, en juillet 2018 à cinq mois de prison. « *Je ne m'attendais pas à ce que la justice soit faite.*

Mon cas est politique depuis le départ, car je suis palestinienne et je défends la liberté d'expression », affirmait alors Dareen Tatour.

Les vidéos de soutien s'étaient multipliées au fil du temps, pour tenter d'infléchir la décision et obtenir sa libération. De même, les manifestations devant l'ambassade d'Israël, un peu partout dans le monde, avaient donné lieu à une mobilisation globale.

Cependant, un porte-parole de l'administration carcérale israélienne indiquait que la poétesse avait été libérée, parce qu'une partie de sa peine avait été purgée en amont du procès. De fait, arrêtée le 11 octobre 2015, elle avait passé 97 jours en prison, avant d'être assignée à résidence avec un bracelet électronique en guise de surveillant.

« *La liberté est une chose si belle qu'on ne peut la décrire* », a déclaré la poétesse peu après sa libération.

« *Dareen Tatour a été reconnue coupable pour avoir fait ce que font les écrivains tous les jours — nous utilisons nos mots pour défier pacifiquement l'injustice* », déplorait le PEN international.

Dareen Tatour (Pen International)



ISRAËL VA LIBÉRER HEBA AL-LABADI

Heba Al-Labadi, une citoyenne jordanienne d'origine palestinienne, âgée de 24 ans, était en grève de la faim depuis 41 jours pour protester contre sa détention administrative, sans inculpation ni jugement. Elle avait été arrêtée le 20 août 2019 par les Israéliens, en franchissant le Pont Allenby, alors qu'elle allait de Jordanie à un mariage à Jénine, avec sa mère.

Le Ministre des Affaires étrangères jordanien, Ayman Safadi, a envoyé un « tweet » selon lequel son pays était arrivé à un accord avec Israël en faveur de la libération de Heba Al-Labadi, ainsi que d'Abdul Rahman Miri, autre citoyen jordanien en détention administrative. Le Premier Ministre Netanyahu a confirmé l'accord, le 4 novembre.

La décision est survenue à la suite d'une campagne mondiale menée par les militants jordaniens, palestiniens et israéliens pour faire libérer Heba Al-Labadi. Son arrestation aurait été liée aux rencontres qu'elle aurait eues avec des membres du Hezbollah pendant un voyage à Beyrouth, où elle rendait visite à sa sœur.

Israël s'était refusé à inculper Al-Labadi. Au lieu de cela, elle a été placée en détention administrative, une pratique dont use Israël pour détenir des Palestiniens (et quelques fois certains Juifs) sans inculpation ni jugement, indéfiniment. Les ordres de détention administrative sont revus tous les six mois mais les détenus ne sont pas informés de quelles infractions ils sont accusés, ni des preuves accumulées à leur encontre.

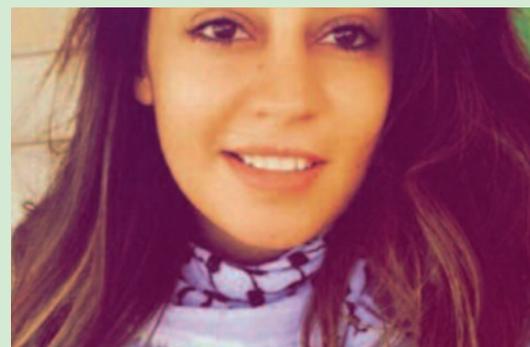
Al-Labadi a rejeté toutes les accusations. Au cours des dernières semaines, elle a été transférée plusieurs fois pour des soins médicaux de la prison de Jalma à l'Hôpital Bnei Zion à Haïfa.

« La libération de détenus administratifs est sans précédent », a déclaré Raslan Mahajne, l'avocat de Heba Al-Labadi.

Le travail juridique, la pression de l'opinion, et le fait que les Jordaniens aient rappelé leur ambassadeur à Amman ont contribué à obtenir sa libération. Et bien sûr, la capacité de résistance de Heba, étant donné qu'elle a continué sa grève de la faim malgré des conditions difficiles. Elle est une héroïne. Il n'est pas facile de continuer à tenir pendant plus de 70 jours en déten-

tion et sous interrogatoires, et plus de 40 jours en grève de la faim. Son avocat a déclaré qu'il a rendu visite à Heba Al-Labadi [le 3 novembre] pour l'informer de la campagne de protestation et des manifestations en Jordanie, en Cisjordanie et en Israël pour sa libération. « Malgré les tentatives pour l'isoler, je l'ai informée de ce qui se passait à l'extérieur; du Tribunal Militaire d'Ofer, et à l'extérieur de l'Hôpital Bnei Zion à Haïfa où elle était hospitalisée. Elle a été fortement encouragée par toute cette solidarité ». (...)

Des militants avaient lancé une campagne demandant la libération de la détenue. Ils ont organisé des manifestations à Jérusalem et à Tel Aviv, et lancé une campagne sur Internet avec une photo de la jeune femme légendée en arabe et en hébreu : « Avez-vous entendu



DR

parler de moi ? ». Un certain nombre de militants israéliens ont également lancé une grève de la faim symbolique de 40 heures, pour marquer les 40 jours pendant lesquels Heba Al-Labadi a refusé toute nourriture pour protester contre sa détention arbitraire.

21 septembre 2018 Traduction de l'anglais (original) par Yves Jardin, du GT Prisonniers de l'AFPS

Entrepreneuses, camionneuses, artistes... des Palestiniennes s'émancipent

Au passage du 30 tonnes dans les rues bondées de Hébron, en Cisjordanie occupée, des hommes palestiniens restent bouche bée : derrière le volant de l'imposant camion se détache une petite silhouette, le visage encadré par un hijab mauve. Dalia al-Darawish prépare son examen pour devenir l'une des rares Palestiniennes conductrices de poids lourds.

« C'est un symbole », explique la jeune femme de 26 ans à l'AFP. « Cela montre qu'on peut tout faire : en tant que femme, tu peux travailler, conduire un semi remorque ou n'importe quoi d'autre ».

Comme cette mère de deux enfants, de plus en plus de Palestiniennes repoussent les barrières traditionnelles dans la conservatrice ville d'Hébron, dans le sud de la Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967.

« Certains m'ont soutenue, mais c'était une minorité », raconte Dalia. Elle a été la cible de critiques de la part des femmes et des hommes, mais ces derniers étaient beaucoup plus insistants. « Des gens crient dans la rue : « Pourquoi tu conduis un semi-remorque ? » Quand je faisais une erreur, n'importe laquelle, des hommes criaient : « c'est impossible (pour toi) ».

De quoi expliquer que la jeune femme soit un peu tremblante devant l'examinateur à la moustache noire qui lui



Dalia al-Darawish prépare son examen pour devenir l'une des rares Palestiniennes conductrices de poids lourds à Hébron, dans le sud de la Cisjordanie, le 25 septembre 2019 © AFP, HAZEM BADER

explique le test. Mais rapidement, elle lui montre qu'elle est capable d'attacher et détacher la semi-remorque puis les deux montent dans la cabine et le camion démarre.

Au centre d'examen, Dalia al-Darawish stoppe le camion et attend nerveusement le verdict de l'examineur. « *Je suis heureux de vous annoncer qu'elle a réussi* », dit-il. « *Tout ce que je lui ai demandé pendant l'examen, elle l'a fait et haut la main !* »

Dalia ne sait pas si elle va vraiment conduire des camions pour gagner sa vie, car elle doit s'occuper de ses enfants.

La société « *a un peu changé* », mais « *pas assez* », juge-t-elle. « *S'il y avait eu un grand mouvement (au sein de la société), les hommes, en voyant une femme au volant d'un semi-remorque, seraient contents ou ne diraient tout simplement rien* ».

Défense des droits des femmes

Ces dernières semaines, des Palestiniens - mais surtout des Palestiniennes - sont descendus dans la rue pour défendre les droits des femmes après le meurtre d'Israa Ghrayeb, une jeune femme de 21 ans. Sa famille est accusée de l'avoir battue à mort après qu'elle a publié une photo d'elle sur Instagram avec un homme qui devait devenir son fiancé.

Les manifestants demandent plus d'actions de la part de l'Autorité palestinienne pour protéger les femmes, mais également plus d'égalité. Selon une étude de la Banque mondiale publiée l'an dernier, 58% des femmes qualifiées âgées de 25 à 34 ans étaient au chômage contre 23% chez les hommes du même âge.

Wafaa al-Adhami cares-sait le rêve d'être une artiste dans sa jeunesse. Puis elle s'est mariée, a mis au monde six enfants et enterré ses ambitions, faute d'avoir poursuivi des

Sur la table de la salle à manger, où jouent aussi les enfants, elle a développé une technique qui lui est propre assure-t-elle, en passant différentes couches de peintures sur une toile.

Des icônes traditionnelles palestiniennes comme le Dôme du rocher et sa coupole dorée, qui domine la Vieille ville de Jérusalem, à Jackson Pollock, figure de l'expressionnisme abstrait américain, Wafaa pioche ses inspirations dans un vaste répertoire.

Sa première exposition, où elle a dévoilé une quarantaine d'œuvres, a remporté un large succès local.



Liberté

Un peu plus loin à Hébron, Asia Amer a monté le premier restaurant uniquement pour femmes de la ville, annonce-t-elle fièrement. Au « *restaurant de la reine* » les femmes peuvent se sentir comme à la maison : celles qui portent le voile peuvent l'enlever, les clients étant toutes des clientes. « *Les femmes ont le droit d'avoir un lieu où elles peuvent se détendre, où il n'y a ni restrictions ni personne pour les observer* » explique la jeune entrepreneuse de 31 ans.

« *Je suis la preuve que les femmes palestiniennes ne restent pas à la maison pour cuisiner et s'occuper des enfants* ».

AFP, publié le 15 octobre 2019

<https://actu.orange.fr/monde/entrepreneuses-camionneuses-artistes-des-palestiniennes-s...>



La sculptrice palestinienne Rana al-Ramlawi de Gaza crée des sculptures qui représentent la souffrance des Palestiniens



La campagne BDS en France et dans le monde

La campagne "*Boycott, Désinvestissement, Sanctions*" trouve son origine dans l'appel lancé, le 9 juillet 2005, aux sociétés civiles internationales et aux gens de conscience du monde entier, par 172 partis, organisations et syndicats, représentant la société civile palestinienne, en vue d'imposer de larges boycotts à Israël, et des retraits d'investissement.

Elle a essentiellement pour but de faire respecter par Israël le droit international, superbement ignoré par l'Etat hébreu depuis sa proclamation par David Ben Gourion, le 14 mai 1948.

Cet appel énonce les trois exigences indissociables du peuple palestinien :

1/ *Fin de l'occupation de la Palestine (Cisjordanie, Jérusalem-Est, Bande de Gaza) et de la colonisation de toutes les terres.*

2/ *Egalité absolue des droits accordés aux Juifs et aux Palestiniens d'Israël, dont la nationalité.*

3/ *Droit des réfugiés au retour et à l'indemnisation, comme stipulé par la résolution 194 de l'ONU, du 11 décembre 1948.*

« UN BOYCOTT LÉGITIME »

Ce livre, du cinéaste israélien Eyal Sivan et de la productrice de film documentaires Arelle Laborie, publié aux éditions La fabrique, est à lire absolument, pour comprendre pourquoi le BDS universitaire et culturel de l'Etat d'Israël s'impose aussi.

En effet, écrivent-ils « pour l'État d'Israël, la principale source d'exportation vers l'Occident n'est pas faite de mandarines ou d'avocats, ni même d'armement ou de systèmes sécuritaires : l'essentiel, c'est la promotion d'une image, celle de l'«*énergie créative* » pour tout ce qui touche à la culture.

« Les produits israéliens comme la littérature, la musique, la danse, le cinéma, l'art, la gastronomie, la science et les technologies, l'architecture et l'histoi-

re sont des domaines culturels susceptibles de toucher les publics cible, particulièrement en Europe » explique un ex-député du parti de gauche Meretz.

Or cette vitrine culturelle, comme le prestige international de l'université israélienne, masquent une tout autre réalité : les liens entre cette université et l'institution militaire, le rôle de l'université dans la recherche de nouveaux outils de combat et de renseignement, la discrimination des étudiants palestiniens,

l'absence de protestation contre les guerres menées à Gaza... Et, précise l'ouvrage, l'évidence que les écrivains, artistes et cinéastes du soi-disant Camp de la paix, d'Amos Oz à Amos Gitai ou David Grossman, ne sont que des dissidents officiels tout à fait inoffensifs.

C'est cette réalité-là qui explique le succès exponentiel du boycott académique et culturel dans le monde entier – et les réactions très vives du pouvoir israélien contre ce qu'il considère désormais comme une « menace existentielle ».

Ce boycott ne concerne pas les personnes mais les institutions et ceux qu'elles soutiennent. Il n'est ni un obstacle au dialogue, ni un frein à l'action d'une « gauche sioniste » muette et paralytique. Il est un mode de résistance pacifique et parfaitement légitime, affirment les auteurs ».

UNION DES ARTISTES D'ANGLETERRE. Congrès 2019 des Syndicats Motion 75 Palestine – en soutien aux droits à l'autodétermination des Palestiniens

Le Congrès constate :

Les administrations américaine et israélienne détruisent les perspectives de paix en Palestine – en reconnaissant Jérusalem comme la capitale d'Israël, en cessant de financer les réfugiés palestiniens, en poursuivant le siège de Gaza, en déployant les colonies illégales et les projets d'annexion illégale de larges zones de la Cisjordanie. Le « *deal du siècle* » de Trump est une tentative de destruction des droits fondamentaux des Palestiniens.

Le Congrès pense :

- La politique du TUC doit prioriser les droits à la liberté, la justice et à l'égalité des Palestiniens, y compris en appliquant ces principes fondés sur le droit international à tout le commerce britannique avec Israël
- Le TUC doit condamner les injustices incessantes envers les Palestiniens, à qui on a refusé le droit à l'autodétermination depuis le Mandat Britannique, et pendant la Nakba de 1948 quand les Palestiniens ont été expulsés de force de chez eux.

Le Congrès décide :

- de s'opposer à toute solution proposée pour les Palestiniens, y compris le « *deal* » de Trump, qui ne soit pas fondée sur le droit international et sur les résolutions de l'ONU qui reconnaissent leurs droits collectifs à l'autodétermination et à revenir chez eux
- de soutenir les efforts pour mettre en place une politique éthique dans tout le commerce du Royaume Uni avec Israël, articulé autour du droit international sur les

colonies dans les territoires palestiniens occupés, et d'arrêter tout commerce des armes avec Israël dont l'utilisation viole les droits fondamentaux des Palestiniens.

- de s'engager à accroître la pression sur les entreprises impliquées dans le commerce des armes et qui soutiennent l'occupation israélienne illégale et la construction de colonies, en travaillant avec ses syndicats affiliés, avec le mouvement syndical international et la Campagne de

Solidarité avec la Palestine, de développer des stratégies pour exercer une pression sur les entreprises complices afin qu'elles cessent toutes ces activités.

Traduction J.Ch. pour l'AURDIP |
14 septembre 2019

Note : Le « Congrès des syndicats » (Trades Union Congress - TUC) est l'organisation fédératrice des syndicats britanniques. Ses 71 membres représentent environ 7 millions d'adhérents

Le directeur de Human Rights Watch expulsé d'Israël

Par Louis IMBERT

L'Etat hébreu accuse l'Américain Omar Shakir, directeur de HRW pour Israël et les territoires palestiniens, de soutenir la campagne de boycottage du pays, ce qu'il nie.



Omar Shakir, directeur de Human Rights Watch pour Israël et les territoires palestiniens, en compagnie de Kenneth Roth, directeur international de l'ONG, le 25 novembre à l'aéroport Ben-Gourion, près de Tel-Aviv. Ammar Awad / Reuters

Le directeur en Israël de l'organisation *Human Right Watch* (HRW), Omar Shakir, a été contraint de quitter le pays, lundi 25 novembre, après épuisement de ses recours en justice. C'est la première fois que le représentant d'une structure internationale majeure de défense des droits humains se trouve ainsi expulsé du pays, et ce précédent interroge sur le respect par la justice israélienne de ses propres fondements démocratiques.

« Cela démontre le caractère de plus en plus restreint de la démocratie israélienne », a relevé Kenneth Roth, le directeur de HRW, qui s'exprimait depuis Jérusalem. M. Roth soulignait qu'une telle expulsion plaçait le pays dans un cercle étroit d'Etats répressifs, ayant récemment interdit leur territoire à ses enquêteurs : l'Iran, l'Égypte et le Venezuela.

Le ministère de l'intérieur avait refusé, fin 2018, de renouveler le visa de travail de M. Shakir, citoyen irakien et américain, après près de deux ans d'exercice. Il l'accusait d'avoir soutenu la campagne BDS (boycott, désinvestissement, sanctions) contre Israël – ce que M. Shakir nie.

Une première cour de justice a entériné cette décision en avril, puis la Cour suprême, début novembre. Elles se fondaient sur un amendement à la loi de 2017 sur l'entrée en Israël, qui vise à lutter contre les partisans d'un tel boycottage du pays. Or cette définition légale, vague, tend à inclure la dénonciation des colonies israéliennes, illégales selon le droit international, et de l'occupation des territoires palestiniens. Ce mot « *occupation* » est banni des discours publics en Israël.

A l'appui de son dossier, le ministère de l'intérieur avait exhumé d'anciens Tweet de M. Shakir, publiés alors qu'il était étudiant aux Etats-Unis, le qualifiant de « *propagandiste propalestinien* », une interprétation qu'il rejette. Début novembre, la Cour avait relevé, à l'appui de sa décision, des appels lancés par HRW aux entreprises à se désengager des colonies, notamment au géant de la location immobilière en ligne Airbnb. « *Ni HRW ni moi-même, en tant que son représentant, n'avons*

Les étudiants de la faculté de droit de Harvard se retirent de la conférence d'un responsable israélien

Vous n'avez pas besoin d'étudier à la faculté de droit de Harvard pour savoir que les colonies sont un crime de guerre. Mais cela s'est effectivement passé, 100 étudiants de la faculté de droit de Harvard se sont retirés d'une conférence qui accueillait l'ancien chef des colons et l'actuel consul général d'Israël à New York, Dani Dayon.

Dayon a parlé à une salle presque vide

14 novembre 2019 Jewish Voice for Peace

jamais appelé au boycottage d'Israël », s'est défendu M. Shakir. Il précisait cependant que cette méthode éprouvée de « *lutte contre l'injustice* » relevait de la liberté d'expression.

Une cible de la droite israélienne

Depuis deux ans, le ministère des affaires stratégiques mène une campagne agressive contre la campagne BDS, en coordination avec une galaxie d'ONG alliées. Ils s'efforcent de souligner les liens des dirigeants du mouvement avec des organisations palestiniennes considérées comme « *terroristes* » et leur supposé antisémitisme.

C'est sur la base de cette loi de 2017 que deux parlementaires démocrates américaines, Rashida Tlaib, d'origine palestinienne, et Ilhan Omar, avaient été interdites au mois d'août de se rendre en Israël, à la demande du président américain, Donald Trump.

Le Monde 25 novembre 2019 -

https://www.lemonde.fr/international/article/2019/11/25/israel-le-directeur-de-human-rights-watch-expulse_6020477_3210.html

BDS

La cour suprême d'Israël approuve l'expulsion du directeur de Human Rights Watch

Par Agnès DRUEL

Dans son article du 5 novembre, après avoir rappelé la décision de la Cour suprême, elle ajoutait : la décision finale appartient maintenant au gouvernement israélien, mais à lire la réaction du ministre de l'intérieur israélien Gilad Erdan, celle-ci ne fait peu de doute :

"J'applaudis à la décision de la Cour suprême qui a accepté la position de mon bureau, selon laquelle un visa de travail ne devrait pas être accordé à un activiste étranger soutenant le boycott et qui veut faire du mal à Israël et à ses citoyens. Omar Shakir est un militant du BDS qui profite de son séjour en Israël pour la blesser et aucun pays sensé ne le permettrait."

Human Rights Watch, dénonce au travers de cette décision une tentative de la part d'Israël de museler toute forme de critique à son égard, d'utiliser le soutien non avéré à BDS de Shakir, pour invisibiliser le travail de l'ONG sur place.

A noter également que cette demande d'expulsion intervient après qu'un membre d'Amnesty International, présent à Gaza a été arrêté alors qu'il souhaitait se rendre en Jordanie pour l'enterrement d'un proche et interdit de quitter le territoire pour des raisons de sécurité "non-dévoilées".

Sur Twitter, Omar Shakir a quant à lui réagit : " la décision revient maintenant au gouvernement israélien. Si cela se produit, j'aurai 20 jours pour partir et le pays rejoindra les rangs de l'Iran, de la Corée du Nord et de l'Égypte qui bloquent l'accès aux responsables de HRW. Nous ne nous arrêterons pas. Et nous ne serons pas les derniers. "

Mediapart - 5 novembre 2019

<https://blogs.mediapart.fr/agnes-druel/blog/051119/la-cour-supreme-d-israel-approuve-lexpulsion-du-directeur-de-human-rights-watch>

Personne en Israël ne savait qu'ils commettaient un massacre et ils ne s'en sont pas souciés

Par Gideon LEVY

Le pilote du bombardier ne savait pas. Les supérieurs qui lui donnaient des ordres ne savaient pas non plus. Le ministre de la défense et le commandant en chef ne savaient pas. Ni le commandant de l'armée de l'air. Le porte-parole de l'armée, qui a menti sans aucun scrupule, ne savait pas non plus.

Aucun de nos héros ne savait. Ceux qui savent toujours tout, soudain ne savaient pas. Ceux qui peuvent pister le fils d'un homme recherché dans la banlieue de Damas ne savaient pas que ceux qui dormaient dans leur misérable maison à Deir al-Balah étaient une famille ruinée.

Eux, qui servent dans l'armée la plus morale et dans les services de renseignement les plus avancés du monde ne savaient pas que cette fragile baraque en tôle avait depuis longtemps cessé d'être un élément de « l'infrastructure du Jihad » et on peut même douter qu'elle le fût jamais. Ils ne savaient pas et ils ne se sont pas souciés de vérifier – après tout, au pire, que pouvait-il arriver ?

L'individu ciblé n'existait pas !

Le reporter Yaniv Kubovich a révélé l'atroce vérité vendredi sur le site de Haaretz : la cible n'avait pas été réexaminée depuis au moins un an avant la frappe, l'individu supposément ciblé n'a jamais existé et le renseignement était fondé sur des rumeurs. En tous cas, la bombe a été lancée. Résultat : huit corps dans des linceuls de couleur, certains d'entre eux affreusement petits, tous alignés ; des membres d'une seule famille élargie, les Asoarka, dont cinq enfants – parmi eux deux bébés.

S'ils avaient été citoyens israéliens, l'État aurait remué ciel et terre pour venger le sang de son célèbre petit garçon et le monde serait tombé raide d'émotion devant

la cruauté du terrorisme palestinien. (Ndlr : souligné par nous). Mais Moad Mohamed Asoarka n'était qu'un petit Palestinien de 7 ans qui a vécu et est mort dans une baraque, sans présent ni avenir, dont la vie fut d'aussi peu de valeur et aussi brève que celle d'un papillon ; son tueur était un pilote renommé.

Ce fut un massacre. Personne n'en sera puni. « *Le compte cible n'a pas été mis à jour* » ont dit les représentants de l'armée. (Après la publication de l'enquête de Yaniv Kubovich, le porte-parole de l'armée a sorti une autre déclaration : « *Il a été confirmé que le bâtiment était une cible, plusieurs jours avant l'attaque* »). Mais ce massacre a été pire que le meurtre ciblé de Salah Shehada, et il a été accueilli en Israël par une indifférence encore plus révoltante.

Le 22 juillet 2002, un pilote de l'armée de l'air israélienne a largué une bombe d'une tonne sur un quartier d'habitation, qui a tué 16 personnes, dont un homme effectivement recherché. Avant l'aube, un pilote a largué une bombe beaucoup plus intelligente, une JDAM (1).

Il s'est avéré que même l'homme recherché nommé par un porte-parole de l'armée était un produit de son imagination. Les seules personnes qui se trouvaient là étaient des femmes, des enfants et des hommes innocents qui dormaient dans l'angoisse de la nuit de Gaza. Dans les deux cas, les Forces de Défense Israéliennes ont eu recours au même mensonge : « *Nous pensions que le bâtiment était vide ; l'IDF essaie toujours de comprendre ce que faisait là cette famille* » a été la réponse éhontée, glaçante par son côté laconique,



qui suggérait que c'était la famille qui était à blâmer. En effet, que faisaient-ils là, Wasim de 13 ans, Mohand de 12 ans, et les deux bébés dont les noms n'ont pas encore été annoncés.

Le jour suivant le meurtre de Sehada et de 15 voisins, et après que l'IDF ait continué à prétendre que leurs maisons étaient « *des masures innocupées* », je suis allé sur le lieu du bombardement, dans le quartier de Daraj dans la ville de Gaza. Pas de masures mais des immeubles d'habitation de quelques étages, tous très densément peuplés, comme chaque maison de Gaza.

Mohammed Matar, qui avait travaillé 30 ans en Israël, était étendu au sol, prostré, des pansements sur les bras et les yeux, au milieu des ruines,

à côté d'un énorme cratère creusé par l'explosion. Sa fille, sa belle-fille et quatre de ses petits enfants sont morts dans l'explosion ; trois de ses enfants ont été blessés. « *Pourquoi nous ont-ils fait ça ?* » m'a-t-il demandé, en état de choc. À l'époque, 27 des plus courageux pilotes de l'armée de l'air ont signé ce qu'on a appelé la *lettre des pilotes*, par laquelle ils ont refusé de participer à des opérations en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Cette fois-ci, pas un seul pilote n'a refusé de participer et on peut douter qu'aucun ne le fasse à l'avenir.

« *Des êtres humains, ce sont des êtres humains. Il y a eu une bataille ici – des infirmier.ère.s et des médecins contre la mort* » a écrit le courageux médecin norvégien, le Dr. Mads

Gilbert, qui se précipite pour aider des habitants de la bande de Gaza chaque fois qu'elle est bombardée et qui traite les blessés avec un infini dévouement. Gilbert a épinglé une photo du théâtre des opérations dans l'hôpital Shifa de la ville de Gaza : du sang sur la table, du sang au sol, la literie imprégnée de sang partout. Mardi le sang de la famille Asoarka y a été ajouté, dans un cri aujourd'hui vers des oreilles qui n'écouteront pas.

Revue de presse : Agence Médias Palestine - 18 novembre 2019

Traduction : SF pour l'Agence Media Palestine - Version originale : Haaretz

(1) JDAM : Joint Direct Attack Munition, une bombe guidée par GPS qui a trois fois plus de portée qu'une bombe ordinaire.

Pour la première fois, un organe de l'ONU demande à Israël d'amender ou d'annuler sa loi « *État-Nation du peuple juif* ».

par ADALAH

Un organe de l'ONU, le CESCR a - pour la première fois - demandé à Israël d'amender ou d'annuler sa loi « *Etat-Nation du Peuple Juif* » afin qu'il se conforme à la convention internationale des droits de l'Homme qu'il a ratifiée en 1991. Les observations qui concluent le quatrième rapport périodique d'Israël du Comité de l'ONU sur les Droits économiques sociaux et culturels, émis le 18 octobre 2019, comprend une liste d'inquiétudes, de recommandations, et d'actions qu'Israël doit entreprendre afin de se conformer à ses obligations.

Ce constat et cette recommandation sont une première pour un comité de surveillance de l'ONU qui a déterminé que la loi *Etat-Nation du peuple juif* ne se conformait pas à un traité sur les droits de l'Homme ratifié par Israël - et qui demande à Israël, soit d'amender, soit d'abroger la loi.

L'avocate d'*Adalah* - Centre Juridique pour les Droits de la Minorité Arabe d'Israël - Myssana Moranya, a alors envoyé une lettre, le 6 novembre 2019, au Procureur Général d'Israël Avichai Mandelblit, lui demandant d'exprimer son opposition à la loi dans une réponse qu'il devrait soumettre à la Cour Suprême d'Israël d'ici le 17 novembre 2019.

Dans son document du 18 octobre 2019, le CESCR de l'ONU a émis de profondes inquiétudes concernant l'effet discriminatoire de la loi sur les

populations non-juives d'Israël, y compris leurs droits à l'autodétermination et la non-discrimination, et leurs droits culturels. Le CESCR de l'ONU a par ailleurs demandé à Israël de répondre à ses inquiétudes concernant l'aggravation de la ségrégation ethnique déjà existante et de ne pas accroître la discrimination budgétaire dans d'autres observations finales – en particulier sur la population des Bédouins dans la région du Naqab (Negev).

Requête à la Cour Suprême

Adalah avait auparavant, le 7 août 2018, enregistré une requête à la Cour Suprême d'Israël contre la Loi *Etat-Nation du peuple juif* au nom de tous les dirigeants politiques arabes d'Israël - le Haut Comité de Suivi des Citoyens Arabes d'Israël, le Comité National de Maires Arabes, la faction parlementaire Liste Jointe, mais aussi au nom d'*Adalah*.

Dans sa lettre d'aujourd'hui, Adalah soutient que l'examen du CESCR de l'ONU a donné du poids aux arguments présentés dans sa requête à la Cour Suprême, qui maintiennent que la Loi *Etat-Nation des Juifs* contredit les principes essentiels des droits de l'Homme, tels qu'enchâssés dans les traités internationaux, y compris ceux qui se trouvent dans la Charte de l'ONU.

Moranya, l'avocate d'*Adalah*, s'est exprimée le 30 septembre 2019 à Genève, au Quartier Général des Nations Unies, lors de l'exposé des ONG pour l'examen d'Israël par le CESCR. Elle a souligné le fait que la politique israélienne dans le désert du Naqab (Negev) est une politique de déplacement forcé, guidée par la description fautive et trompeuse de la région comme un vaste espace vide qui doit être utilisé pour y installer des colonies réservées aux seuls citoyens juifs israéliens.

Conclusions du CESC : sur la loi Israël *Etat-Nation* du peuple juif

Le Comité est profondément inquiet concernant l'effet éventuellement discriminatoire de cette loi Fondamentale sur les populations non-juives de l'État, à propos de leurs droits consacrés dans la Convention. Il s'inquiète également

du fait que cette Loi, en reconnaissant le développement de la colonisation juive comme une valeur nationale, puisse encore plus détériorer la situation des droits économiques et socio-culturels dans les territoires occupés qui ont déjà été entravés de manière significative par la politique coloniale (arts. 1(1), 2(2) et 15).

Le Comité exhorte l'État israélien à revoir cette Loi avec pour perspective

de la mettre en conformité avec le Pacte, ou de l'abroger et d'organiser ses efforts pour éliminer la discrimination à laquelle font face les non-Juifs afin qu'ils jouissent des droits consacrés dans le Pacte, en particulier les droits à l'autodétermination et à la non-discrimination et les droits culturels.

18 novembre 2019- Agence Palestine

<https://agencemediapalestine.fr/blog/2019/11/17/pour-la-premiere-fois-un-organe-de-l->

La Bethléem de l'imaginaire chrétien occidental contraste vivement avec la réalité de l'occupation

Par Ghada KARMI ⁽¹⁾

Lieu de naissance supposé de Jésus Christ, Bethléem occupe une place centrale dans la foi chrétienne. Or, nombreux sont les fidèles qui ignorent que cette ville se trouve en Palestine et qu'elle est soumise à l'occupation impitoyable d'Israël

“*O little town of Bethlehem/ How still we see thee lie/Above thy deep and dreamless sleep/The silent stars go by*” (« *Ô petite ville de Bethléem / Tu dors tranquillement / Au-dessus de ton sommeil profond et sans rêves / Passent les étoiles silencieuses* »), décrit le célèbre chant de Noël anglo-saxon. La veille de Noël, à la messe de minuit il a retenti dans l'église de la Nativité à Bethléem, lieu de naissance légendaire de Jésus-Christ, proclamant qu'il apportera « *la paix aux hommes sur la Terre* ».

La vraie Bethléem

Rien n'est plus éloigné de la vérité que l'image d'une Bethléem calme et tranquille véhiculée par ce chant de Noël, issue de la pieuse imagination d'un chrétien occidental à l'époque victorienne. Des générations d'enfants chrétiens l'ont apprise et son pouvoir mythique est tel que peu d'entre eux savent où se trouve Bethléem et quelle est sa véritable situation.

Une amie anglaise très cultivée, que je connais depuis des années, a récemment été surprise d'apprendre que Bethléem se trouve en Palestine. Dans son esprit, la ville était plus une légende qu'un lieu réel et, si elle devait l'associer à une communauté, ce serait aux juifs. Cette idée, encore largement répandue, a fortement contribué à maintenir les chrétiens dans l'indifférence face au sort de la

véritable Bethléem et à ne pas se soucier de sa lutte pour la survie.

Or la ville, que j'ai vue lors d'une visite en Palestine plus tôt cette année, était un simulacre du lieu évoqué par ce chant de Noël et une mise en cause sans appel du christianisme occidental pour avoir abjectement échoué à soutenir l'un de ses sanctuaires les plus sacrés.

Dans la Bethléem d'aujourd'hui, le sommeil « *sans rêve* » s'apparente davantage à un cauchemar, et la ville ne pourra être « *calme* » que lorsque l'occupation israélienne prendra fin.

Le vandalisme brutal d'Israël

Bethléem et les villages situés à sa périphérie, Beit Jala et Beit Sahour, comptent traditionnellement parmi les lieux les plus chrétiens de Palestine, même si Bethléem est habitée aujourd'hui par une majorité de musulmans. Avant l'occupation israélienne en 1967,



Des Palestiniens déguisés en père Noël manifestent contre l'occupation israélienne à Bethléem, en Cisjordanie occupée, le 23 décembre 2018 (AFP)



Un garçon regarde des figurines de l'Enfant Jésus exposées dans un magasin de la ville biblique de Bethléem, en Cisjordanie, peu avant Noël, le 22 décembre 2018 (AFP).

la ville était un important centre social, culturel et économique, ainsi que l'une des plus anciennes localités de Palestine. Son nom, Beit Lahem (maison de Lahem), remonte à l'époque cananéenne, lorsqu'elle abritait le sanctuaire du dieu cananéen Lahem.

L'architecture de Bethléem témoigne de sa riche histoire. À la période romaine puis byzantine, dont date la construction de l'église de la Nativité, par l'impératrice Hélène, au-dessus de la grotte, où serait né Jésus en 327, firent suite les conquêtes musulmanes de 637, l'occupation des croisés de 1099 jusqu'à la reconquête de la Palestine par Saladin en 1187, puis la domination au début du XVI^e siècle des Ottomans, qui construisirent les remparts de la ville, jusqu'au mandat britannique de 1922 à 1948.

En 1967, Israël occupa Bethléem et le reste de la Cisjordanie lors de la guerre des Six Jours et en 1995, suite aux accords d'Oslo, la ville fut transférée à l'Autorité palestinienne, bien qu'elle restât sous le contrôle général d'Israël.

Aucune des périodes historiques qui ont précédé l'occupation israélienne n'a vu un niveau de vandalisme et de destruction similaire à ce qui se produit actuellement. (NDLR : souligné par nous).

Alors que je parcourais en voiture les 9 kilomètres qui séparent Jérusalem de Bethléem, je me suis trompée de route et me suis retrouvée sur une autoroute moderne où aucun autre conducteur palestinien n'était en vue. J'étais tombée par hasard sur une route de contournement réservée aux juifs, l'une des deux qui bordent Bethléem pour desservir les colonies environnantes. J'ai vite compris le but de l'opération : prétendre que personne d'autre que les juifs ne vivent dans la région.

Un triste endroit

Vingt-deux colonies israéliennes encerclent Bethléem, coupant ses sorties et confisquant ses terres agricoles. Surplombant les collines environnantes, ces colonies abritent plus d'habitants que tout Bethléem et ses environs. Au nord se trouve *Har Homa*, une colonie construite en 2000 sur une colline autrefois densément boisée, *Jabal Abu Ghneim*.

Israël a déraciné les arbres de *Jabal Abu Ghneim* et les a remplacés par de mornes maisons toutes identiques, menaçant en outre de transformer le lieu en un sosie de Bethléem pour touristes. Nokidim, à l'est, est le lieu de résidence actuel de l'ancien ministre de la Défense israélien, l'ultra-nationaliste Avigdor Lieberman.

Depuis 2015, Israël a barré l'accès de la fertile vallée de Bethléem,

Crémisan, à ses propriétaires palestiniens et a annoncé, en juin 2018, un développement massif des colonies situées le long de la route reliant Jérusalem à Bethléem.

La tombe de Rachel, monument historique de Bethléem sur la route principale menant à Jérusalem, et zone traditionnellement animée par nombre de boutiques et de restaurants, est maintenant réservée exclusivement aux juifs et son accès est bloqué aux Palestiniens par le mur de séparation. Les fidèles musulmans qui vénéraient le tombeau (et l'ont construit) ne peuvent plus y aller. C'est un endroit triste, désert, sans vie. Dans l'ombre du mur, la plupart des commerces ont fermé leurs portes et, à mesure que le nœud se resserre autour de Bethléem, il n'en restera bientôt aucun.

La pénétration implacable d'Israël au cœur de Bethléem est sans appel. La ville est délibérément isolée derrière l'impressionnante barrière de séparation, entourée de checkpoints, et son économie est étranglée. Autrefois, sa principale ressource était le tourisme, se prévalant de deux millions de visiteurs par an et d'un marché prospère de souvenirs, notamment des sculptures faites main en bois d'olivier et en nacre.

C'était aussi une riche région agricole dotée d'une industrie viticole prospère. Aujourd'hui, la plupart de ces terres ont été confisquées par Israël et les restrictions draconiennes imposées aux déplacements à destination et en provenance de Bethléem par les autorités israéliennes ont considérablement réduit le nombre de touristes et de pèlerins.

À présent, avec une population de 220 000 habitants, dont 20 000 réfugiés, Bethléem a le taux de chômage le plus élevé des territoires palestiniens occupés, juste derrière Gaza.

Sauver Bethléem

Lors de mon dernier séjour à Bethléem, je me suis rendue à l'hôtel *Walled Off*, à l'entrée de Bethléem. J'ai eu là une expérience saisissante de l'occupation israélienne. L'hôtel est, en fait, une œuvre d'installation créée par l'artiste britannique Banksy pour mettre en lumière le sort tragique de Bethléem.

La seule vue, que l'on puisse contempler depuis les fenêtres, de l'hôtel est celle du mur hideux construit par Israël, dont les immenses dalles grises ne sont qu'à quelques mètres. En se penchant en avant, on peut presque les toucher. Je me souviens comment ses sinistres tours de guet et ses caméras de surveillance m'avaient opprimée.

À ce jour, et malgré les délégations de l'Église, les visites papales et les expressions publiques d'inquiétude, rien de ce qu'ont fait les chrétiens n'a freiné ou arrêté la destruction par Israël d'une ville particulièrement sainte pour la chrétienté. Alors s'ils ne peuvent rien faire pour sauver Bethléem, qu'ils cessent au moins d'entonner un chant qui se moque de la triste réalité de la ville.

26 décembre 2018 – Meddle East

(1) Ghada Karmi est une médecin universitaire et écrivaine palestinienne

<https://www.middleeasteye.net/fr/opinions/la-bethl-em-de-l-imaginaire-chr-tien-occidental-contraste-vivement-avec-la-r-alit-de-l>



LE CONTRAT SUR CORBYN

Par Gideon LEVY

Corbyn n'est pas antisémite. Son vrai péché est de se battre contre l'injustice dans le monde, dont sa version israélienne.

Le 26 novembre dernier, il a atteint son apogée avec la publication d'un article du premier rabbin de Grande-Bretagne, Ephraïm Mirvis, dans le Times. Celui-ci a décidé que l'inquiétude des Juifs anglais à l'égard de Corbyn est justifiée et qu'il n'est pas taillé pour être Premier ministre. Il appelle donc la communauté juive à ne pas voter pour lui lors des élections du 12 décembre.

Les Juifs de Grande-Bretagne et la machine de propagande israélienne ont mis un contrat sur le leader du Parti travailliste, Jeremy Corbyn. Ce contrat a été signé il y a longtemps mais il est clair que plus Corbyn s'approche du poste de Premier ministre, plus le conflit devient dur.

Né en Afrique du sud et diplômé de la yeshiva *Har Etzion* de la colonie d'*Alon Shvut*, Ephraïm Mirvis est la voix de la communauté juive britannique. Au Cap, à Johannesburg et *Har Etzion*, il a dû apprendre ce qu'est l'apartheid et pourquoi on devrait le combattre. Ses parents aussi sûrement. Aucun doute sur le fait qu'il a dû tirer une leçon morale de sa vie dans les régions de privation

de droits civiques où il a vécu comme l’Afrique du sud ou la Cisjordanie.

Contrairement à l’horrible Corbyn, Mirvis ne voit rien de mal à l’occupation sans fin ; il ne s’identifie pas à la lutte des Palestiniens pour la liberté et il ne voit pas les similitudes entre l’Afrique du sud de son enfance, le Har Etzion de sa jeunesse et Israël en 2019. C’est la vraie raison de son rejet de Corbyn. Les Juifs anglais veulent un Premier ministre qui soutient Israël qui soutient l’occupation. Un Premier ministre qui critiquerait Israël est pour eux l’exemple du nouvel antisémitisme.

Jeremy Corbyn n’est pas antisémite

Il ne l’a jamais été. Son vrai péché, c’est son combat fervent contre l’injustice dans le monde, dont celle qu’Israël perpétue. C’est ça, l’antisémitisme d’aujourd’hui. Le Hongrois Viktor Orban, le Parti de la liberté en Autriche et l’extrême droite en Europe ne mettent pas les Juifs en danger. Non, c’est Corbyn l’ennemi. La nouvelle, et très efficace, stratégie d’Israël et des sionistes est d’étiqueter chaque défenseur de la justice comme antisémite et chaque critique d’Israël comme haine des Juifs. Corbyn est victime de cette stratégie, laquelle menace de paralyser et de faire taire l’Europe par égard pour Israël.

Ce n’est pas pour dire que l’inquiétude de la communauté juive anglaise n’est pas réelle, mais elle amplifie très certainement le danger. L’antisémitisme existe certainement à gauche, simplement moins qu’on le prétend. Près de la moitié des Juifs britanniques se disent prêts à

fuir si Corbyn est élu. Laissez-les partir. Le sondage qui présente ces chiffres pourrait en fait nourrir l’antisémitisme : les Juifs de Grande-Bretagne sont-ils si anglais ? A qui va leur loyauté ?

L’avenir de n’importe lequel Juif britannique est plus assuré que celui d’un Palestinien vivant sous occupation, et même que celui d’un Arabe israélien. Les Juifs sont persécutés et victimes de discrimination et de racisme dans des proportions qui n’ont rien à voir avec la situation des Palestiniens en Israël. Plus encore, l’islamophobie en Europe est bien plus courante que l’antisémitisme sauf que les gens en parlent moins.

Ephraïm Mirvis ne présente aucune preuve de l’antisémitisme de Corbyn. Il lui suffit de rappeler que le chef du Parti travailliste a appelé « amis » ceux qui « endossent le meurtre des Juifs » - en référence aux propos de Corbyn sur le Hezbollah et le Hamas. Il est vrai qu’il est un infatigable pourfendeur de l’occupation, qu’il soutient le boycott et qu’il compare le siège de Gaza à celui de Stalingrad ou de Leningrad. Ce sont des positions anti-israéliennes

mais pas nécessairement antisémites. Les Juifs de Grande-Bretagne jouent de cette différence, de même que de nombreux Juifs à travers le monde brouillent le message, intentionnellement. On peut (et on devrait) critiquer sévèrement Israël sans être antisémite.

Si les Juifs britanniques et leur rabbin étaient plus honnêtes et courageux, ils se poseraient la question suivante : n’est-ce pas la politique brutale d’occupation d’Israël qui constitue le plus sérieux motif d’antisémitisme aujourd’hui ? Il y a un antisémitisme qui doit être combattu mais il faut aussi reconnaître qu’Israël lui fournit moult excuses et motifs.

Les Juifs et les vrais amis d’Israël devraient espérer que Corbyn sera élu. Il est un homme d’Etat qui peut changer le discours international sur l’occupation et la façon dont il faut la combattre. Il incarne l’espoir d’un monde différent, d’un Israël différent - et que pourrions-nous vouloir de plus.

Haaretz – 28 novembre 2019 – Traduit par AFPS

<http://www.france-palestine.org/Le-contrat-sur-Corbyn>

La cause palestinienne, dernier rempart à un monde unipolaire

Par Safwene GRIRA

Réaffirmer la suprématie du droit international et réactiver les instruments du multilatéralisme est un véritable « test » pour la communauté internationale, selon la diplomatie palestinienne. En cas d’échec, ce serait la porte ouverte à « un monde unipolaire » gouverné par « la logique de la force » et « la loi de la jungle ».

« *Israël et ses alliés voudraient saper la cause palestinienne, puisque c’est le test le plus sérieux pour la légalité internationale. Ils veulent ainsi saper le système international basé sur les droits, promouvoir la logique de l’agression et du vandalisme, pour créer un monde unipolaire* », a décrié Riyad Al-Maliki, le ministre palestinien des Affaires étrangères, qui s’exprimait, le 13 novembre, lors de la cérémonie d’ouverture du *Forum Medays*, organisé chaque année à Tanger, au Maroc

Le discours d’Al-Maliki intervenait alors que l’enclave de Gaza était, depuis mardi 12 novembre, sous les bombes israéliennes. Plus d’une trentaine de morts ont été déplorés, côté

palestinien, ainsi que plusieurs dizaines de blessés, dont des femmes et des enfants. L’armée israélienne ripostait aux nombreuses roquettes tirées depuis la bande de Gaza, elles-mêmes en représailles à une opération ciblée des Israéliens contre un haut commandant du Djihad islamique palestinien, Baha Abou Al-Ata, 42 ans.

Dans la nuit de mardi à mercredi, le leader du groupe politico-militaire avait été tué, avec son épouse, dans une frappe contre leur domicile, dans l’est de la bande de Gaza. Al-Ata était accusé par les Israéliens d’avoir été derrière un récent tir de roquette, des tirs de snipers et des lancements de drones. Un cessez-le-feu entré en vigueur le jeudi 14 n’avait pas empê-

CVPR-PO: Association 1901, fondée par Béréa Adli-Bloch

Présidents d’Honneur

Maurice Buttin et

Jacques Milliez

Président : **Francis Blanchet**

Vices Présidents :

Hasna Abid, Jean Francheteau, et Pierre Lafrance

Secrétaire générale :

Mohamed Akil.

Trésorier :

Ivar Ekeland

Directeur de la publication :

Francis Blanchet

Secrétariat :

7 rue Le GOFF - 75005 Paris

CCP 41 675 48 J La Source.

Courriel : cvpr12@laposte.net

ché une reprise de l'escalade, vendredi, avec des tirs de roquettes palestiniennes et des ripostes israéliennes.

Le ministre des Affaires étrangères de l'entité avait condamné, quant à lui, « *les agressions perpétrées par les Israéliens contre le peuple palestinien* », en appelant la communauté internationale à « *prendre ses responsabilités* ».

« *Le fait pour la communauté internationale de ne pas s'acquitter de ses obligations en demandant des comptes à Israël et à ses criminels, pour les crimes et exactions [qu'ils ont commis], conformément aux règles du droit international, participe de l'ébranlement de la confiance dans la communauté internationale et le droit international* », a affirmé Al-Maliki.

Son allocution de Tanger

L'accent a été plus particulièrement mis, ensuite, sur la nécessité de rétablir cette confiance dans les institutions internationales, ainsi que dans le multilatéralisme. Le cas échéant, ce serait « *la loi de la jungle* », une communauté internationale « *gouvernée par la logique de la force, et non pas par la loi, par l'agressivité et le vandalisme, et non pas par le dialogue et la confiance* ». Dès lors, c'est la porte ouverte à « *un système unipolaire* », et à toutes les crises « *qui atteindront tout le monde* », avertit le ministre palestinien.

« *Les conflits sont de plus en plus nombreux, dans le monde entier, alors que nous sommes de moins en moins capables d'y faire face, du fait que les instruments internationaux, qui avaient été justement conçus pour les résoudre, ont été entravés, en raison de l'absence de confiance entre États* », analyse le ministre palestinien.

L'intervention du chef de la diplomatie palestinienne est entrée en résonance avec le thème de cette 12e édition du forum Medays : « *Crise globale de confiance : faire face aux incertitudes et à la subversion* ». Organisé par le think tank Amadeus, sous le haut patronage du roi marocain, Mohammed VI, ce rendez-vous géopolitique incontournable pour les pays du Sud réunit chaque année plus de 150 intervenants internationaux, échangeant, pendant quatre jours, dans le cadre de panels, workshops et autres formats.

MAE Palestinien – 18 novembre 2019

www.alterinfo.net/La-cause-palestinienne-dernier-rempart-a-un-monde-unipolaire-MAE-palestinien_a151152.html?print=1

Transfert de population forcé à Hébron

Un nouveau rapport de B'Tselem (Jouer la carte de la sécurité : la politique israélienne à Hébron en tant que moyen d'effectuer le transfert forcé des Palestiniens), démontre comment Israël utilise le prétexte de la sécurité pour rendre la vie des habitants du centre de Hébron (Vieille Ville) insupportable et les chasser de chez eux.

Cette politique s'appuie sur le régime radical de séparation qu'Israël met en œuvre dans la ville depuis 25 ans, depuis le massacre de Palestiniens perpétré par Baruch Goldstein, en permettant à un petit nombre de colons d'habiter au cœur d'une ville palestinienne bondée. Cette politique viole l'interdiction de tout transfert forcé, qui constitue un crime de guerre.

Les données démographiques

Elles illustrent la façon dont cette politique fonctionne : l'accroissement naturel de la population de Hébron a été neutralisé par le départ forcé de milliers de Palestiniens de la Zone H2, dont Israël a conservé le contrôle entier. En 1997, à la signature du Protocole d'Hébron, environ 115 000 Palestiniens habitaient dans la zone H1 de Hébron. Aujourd'hui, 166 000 personnes y vivent, soit une augmentation de près de 45%. En zone 2 en revanche, la population palestinienne était de 35 000 en 1997. Elle est de 34 000.

Le centre historique de la ville, plaque tournante commerciale de tout le sud de la Cisjordanie, a décliné, devenant une ville-fantôme où seuls demeurent les familles qui ne peuvent pas se permettre de déménager ailleurs.

Le régime de séparation est fondé sur un système de restrictions de déplacement qui crée un couloir distinct à l'intérieur de la ville, partiellement ou totalement interdit aux véhicules et aux piétons palestiniens. Pour faire respecter ce régime, l'armée a installé pas moins de 22 points de contrôle et de 64 obstacles physiques de différentes sortes qui interdisent aux Palestiniens l'accès aux rues de leur propre ville. Des activités quotidiennes comme faire ses courses, rendre visite à des parents ou aller à l'école et au travail, impliquent de franchir au moins un point de contrôle et de subir des contrôles de sécurité humiliants et arbitraires.



L'autre solution est d'emprunter des voies de contournement qui rallongent grandement le trajet et qui sont souvent inadaptées pour les personnes âgées ou handicapées.

La vie dans la ville s'accompagne d'une violence quotidienne de la part des forces de sécurité : descentes nocturnes, fouilles et actes de violence. Les Palestiniens endurent aussi la violence quotidienne des colons, entièrement soutenus par les autorités.

Le régime instauré par Israël dans l'ensemble de la Cisjordanie rappelle par certains aspects le régime sud-africain de « *grand apartheid* », avec les restrictions d'accès à la terre, la limitation des déplacements et le refus de droits politiques. A Hébron, le régime draconien établi par Israël prend aussi une forme rappelant le « *petit apartheid* », avec la ségrégation réglementée dans les espaces publics selon l'appartenance ethnique - juive ou palestinienne - exercée par des rues distinctes et des obstacles physiques.

L'entreprise coloniale à Hébron n'aurait jamais pu commencer, ni prospérer sans le soutien massif de tous les organismes officiels de l'état israélien depuis 1968. Tous les décideurs concernés - les hommes politiques de droite comme de gauche, les juges de la Cour Suprême, les chefs de l'armée et les responsables de la défense, le personnel du Service de l'Avocat Général Militaire et du Bureau du Procureur Général - ont effectivement accepté l'existence d'une colonie israélienne au cœur de la ville palestinienne, toléré la gravité et la fréquence des incidents violents qu'elle entraîne et justifié l'oppression permanente des habitants palestiniens déposés de leurs maisons, de leurs biens et de leurs lieux de travail.

Ce soutien accablant se poursuit malgré les preuves évidentes de l'effet abominable de la politique d'Israël dans la ville.

27 septembre 2019 – B'Tselem

Traduit de l'anglais par Yves Jardin, membre du GT prisonniers de l'AFPS.



UN BOYCOTT LÉGITIME. Pour le BDS universitaire et culturel de l'Etat d'Israël

Eyal SIVAN et Armelle LABORIE, 2016

Défendre la liberté d'appeler au boycott ne va pas à l'encontre de la liberté critique ou de la liberté d'expression, il en fait partie. L'idée même d'utiliser le boycott de la culture et du savoir comme un moyen de pression politique provoque la perplexité, la réticence ou même le rejet. Alors que le boycott des institutions universitaires et culturelles israéliennes, composant essentiel de la campagne mondiale Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS), recueille un nombre croissant de soutiens partout dans le monde, il reste méconnu voire ignoré en France. Il est sujet à de fausses interprétations et donne lieu à des polémiques, y compris parmi les partisans sincères de la paix en Palestine-Israël. Ces interrogations et objections sont dues à une ignorance des termes de l'appel palestinien au boycott universitaire et culturel d'Israël, et se nourrissent aussi de la méconnaissance, des idées fausses et de la perception déformée qui sont diffusées en France au sujet des universités et de la culture israéliennes. Le livre *"Un boycott légitime"* décrit leur réalité et le contexte dans lequel leur image idéalisée est produite.

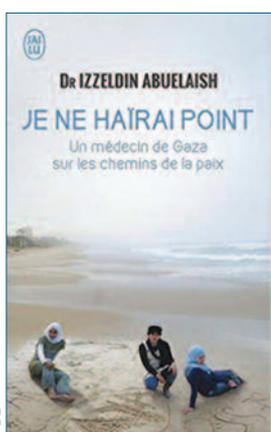


MAUVAIS JUIF

Piotr SMOLAR, 2019

À vingt-six ans, j'ai découvert que mon grand-père était un héros en lisant son livre sur le ghetto de Minsk, où il avait fondé le principal réseau de résistance. Après être rentré en Pologne, une fois la guerre achevée, il finit par émigrer en Israël : il y est mort. La passion de sa vie était le communisme. Mon père aussi a quitté la Pologne après les répressions contre les étudiants en mars 1968 et la vague d'antisémitisme. Il devint une figure majeure du mouvement démocratique à l'étranger. La passion de sa vie est son pays. Je suis arrivé en Israël comme correspondant du journal Le Monde en 2014. J'ai assisté à la mise sous tension identitaire de la démocratie, à la montée de l'intolérance et à la polarisation du débat public. Au moment de quitter le pays, j'écris ce récit qui est un voyage au bout de la loyauté : à qui devons-nous être fidèles ?

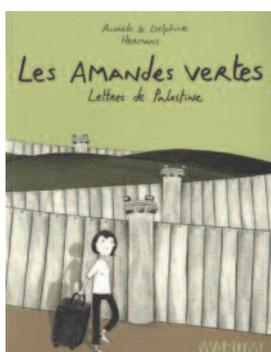
Ce livre croise nos trois parcours, marqués par l'effacement commun de nos origines. En ces temps d'assignation identitaire, nous sommes de mauvais Juifs.



JE NE HAÏRAI POINT : Un médecin de Gaza sur les chemins de la paix

Izzeldin ABUELAISH, 2012

Grande figure de la médecine palestinienne, le Dr Abuelaish exerce régulièrement dans les hôpitaux israéliens. Il noue des relations étroites dépassant la haine et les préjugés. Lorsqu'une roquette israélienne vient frapper sa maison, tuant trois de ses filles, Izzeldin est en direct de chez lui dans une émission télévisée pour parler de la situation à Gaza. La tragédie fera le tour du monde. Le Dr Abuelaish raconte ici son histoire, le quotidien des Palestiniens, leur souffrance, leurs humiliations, prisonniers entre les autorités israéliennes et la tutelle militariste du Hamas. Un témoignage courageux, celui d'un humaniste qui a consacré sa vie à la réconciliation israélo-palestinienne.



LES AMANDES VERTES. Lettres de Palestine

Anaële et Delphine HERMANS, 2012

Deux sœurs s'écrivent. L'une est en Palestine, volontaire dans des programmes d'aides, oscillant entre ses amis palestiniens et ses amis israéliens. L'autre est dessinatrice, restée au pays, à Liège, en Belgique. De leur correspondance est né LES AMANDES VERTES qui tente de restituer une réalité complexe, à travers le prisme de l'expérience d'une jeune femme qui essaie de partager avec sa sœur ses sentiments et ses aventures dans les territoires occupés.



DR

PAS EN MON NOM

Daniel KUPFERSTEIN, 2019

Dans son documentaire, Daniel Kupferstein est allé à la rencontre d'une douzaine de personnes d'origine juive, de tous âges et de toutes provenances géographiques (Maroc, Algérie, Égypte, Turquie, Allemagne, Pologne). Elles affirment toutes non seulement leur opposition à la politique israélienne vis-à-vis des Palestiniens, mais dénoncent aussi les amalgames et glissements antisémites qui se cachent autour de ce conflit en rendant tous les juifs coresponsables de la politique israélienne.



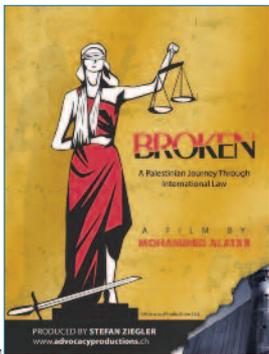
DR

IT MUST BE HEAVEN

Elia SULEIMAN, 2019

Elia Suleiman fuit la Palestine à la recherche d'une nouvelle terre d'accueil, avant de réaliser que son pays d'origine le suit toujours comme une ombre. La promesse d'une vie nouvelle se transforme vite en comédie de l'absurde. Aussi loin qu'il voyage, de Paris à New York, quelque chose lui rappelle sa patrie.

Un conte burlesque explorant l'identité, la nationalité et l'appartenance, dans lequel Elia Suleiman pose une question fondamentale : où peut-on se sentir "chez soi" ?



DR

BROKEN, voyage palestinien à travers le droit international

Mohammed ALATAR, 2018

Un documentaire sur le droit international et ses promesses brisées, à l'exemple du mur de séparation de 700 Km qu'Israël a commencé à construire en 2002. En 2004, la Cour Internationale de Justice (CIJ) donne un avis consultatif sur les conséquences légales du Mur sur le Territoire palestinien occupé, le déclare contraire au droit international et somme Israël de l'arrêter et de réparer les dommages qu'il a provoqué. 15 ans après, le Mur est presque achevé, en l'absence de pressions de la communauté internationale. Broken recueille les témoignages des juges de la Cour Internationale de Justice, de diplomates, d'experts et de l'officier supérieur de l'armée israélienne aux commandes lors du début de la construction du mur.



DR

LE CHAR ET L'OLIVIER, une autre histoire de la Palestine

Roland NURIER, 2019

Le Char et l'Olivier rappelle un certain nombre de fondamentaux oubliés et apporte un éclairage sur l'histoire de la Palestine, ce que les médias appellent le conflit israélo-palestinien, de son origine à aujourd'hui. Apprendre du passé pour comprendre le présent !

Ce film documentaire réunit analyse géopolitique, interviews de personnalités internationales, expertes sur ce sujet et témoignages de citoyens palestiniens et français. Il propose des clefs de compréhension et souhaite débarrasser les esprits des clichés et idées reçues.

Le Char et l'Olivier se veut pédagogique et tentera d'intéresser à nouveau tous ceux que la durée du conflit aurait découragé. Le film parlera d'un territoire magnifique, et d'un peuple qui affirme sans cesse que "vivre c'est déjà résister"...

Le CVPR PO a besoin de votre soutien financier. Les adhésions (15 euros pour les étudiants et chômeurs, 50 euros cotisation simple, 80 euros cotisation pour un couple) sont nécessaires à la poursuite de notre action. Les dons sont évidemment les bienvenus.

Mail du CVPR-PO : cvpr12@laposte.net

Dons ou adhésions par chèque à l'ordre du CVPR PO à adresser à Ivar EKELAND, 7 rue Le GOFF - 75005 Paris